



**Accord sur la conservation des  
albatros et des pétrels**

**RAPPORT DE LA  
NEUVIEME RÉUNION DU  
COMITÉ CONSULTATIF**

*La Serena, Chili*

*9 – 13 mai 2016*



**LISTE DES ACRONYMES**

CC	Comité consultatif (les acronymes CC1, CC2 etc. font référence à la première, la deuxième, etc. réunion du Comité consultatif)
ACAP	Accord sur la conservation des albatros et des pétrels
APEC	Forum de coopération économique Asie-Pacifique
AUD	Dollar australien
CEMAVE	Centro Nacional de Pesquisa e Conservação de Aves Silvestres
CMS	Convention sur la conservation des espèces migratrices
SE	Surveillance électronique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GECI	Grupo de Ecología y Conservación de Islas, A.C. (Asociación Civil)
HSI	Humane Society International
IAC	Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues de mer
CICTA	Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique
IFOP	Instituto de Fomento Pesquero
OIG	Organisation intergouvernementale
CTOI	Commission des thons de l'océan Indien
PAI-Oiseaux de mer	Plan d'action international - Oiseaux de mer
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
RdP	Réunion des Parties (les acronymes RdP1, RdP2 etc. font référence à la première, la deuxième, etc. session de la Réunion des Parties)
ONG	Organisation non gouvernementale
PAN-Oiseaux de mer	Plan d'action national – Oiseaux de mer
GTSPC	Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation
RI	Règlement intérieur
GTCA	Groupe de travail sur la capture accessoire des oiseaux de mer
ORGP(t)	Organisation régionale de gestion des pêches thonières
GTT	Groupe de travail sur la taxonomie
R.-U.	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
ONU	Organisation des Nations Unies
USA	États-Unis d'Amérique
GT	Groupe de travail



## TABLE DES MATIERES

<b>LISTE DES ACRONYMES .....</b>	<b>I</b>
<b>1 OUVERTURE OFFICIELLE ET DÉCLARATIONS PRÉLIMINAIRES.....</b>	<b>1</b>
<b>2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....</b>	<b>2</b>
<b>3 REGLEMENT INTERIEUR .....</b>	<b>2</b>
3.1 Amendements à la Règle 20.....	2
<b>4 4 RAPPORT DU GOUVERNEMENT DEPOSITAIRE.....</b>	<b>3</b>
<b>5 SECRETARIAT DE L'ACAP .....</b>	<b>3</b>
5.1 Activités entreprises durant la période intersessions 2015-2016 .....	3
5.2 Programme de travail du Secrétariat pour la période 2016-2018.....	4
<b>6 QUESTIONS FINANCIERES RELATIVES A L'ACCORD .....</b>	<b>5</b>
6.1 Rapport financier.....	5
<b>7 RAPPORTS DES OBSERVATEURS.....</b>	<b>6</b>
7.1 Rapports des observateurs de l'ACAP présents lors des réunions internationales .....	6
7.2 Rapports des observateurs au CC9.....	6
<b>8 RAPPORT RELATIF A LA CINQUIEME SESSION DE LA REUNION DES PARTIES....</b>	<b>6</b>
<b>9 STATUT DE CONSERVATION ET TENDANCES DES ALBATROS ET DES PETRELS 8</b>	<b>8</b>
9.1 Rapport du Groupe de travail.....	8
9.2 Futur programme de travail du GTSPC .....	10
<b>10 TAXONOMIE DES ALBATROS ET DES PETRELS .....</b>	<b>10</b>
10.1 Rapport du Groupe de travail.....	10
10.2 Futur programme de travail du GTT .....	10
<b>11 CAPTURES ACCESSOIRES D'OISEAUX MARINS.....</b>	<b>11</b>
11.1 Rapport du Groupe de travail.....	11
11.2 Futur programme de travail du GTCA.....	16
<b>12 PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITE CONSULTATIF .....</b>	<b>17</b>
12.1 Programme de travail du Comité consultatif pour la période 2016-2018 .....	17
12.2 Programme d'allocation de subventions de l'Accord .....	17
12.3 Programme de détachement de l'Accord.....	18
12.4 Résultats des projets et des détachements subventionnés.....	18
12.5 Stratégie de renforcement des capacités .....	18
12.6 Conflits d'intérêts et partialité .....	19
<b>13 INDICATEURS DE MESURE DU SUCCES DE L'ACAP .....</b>	<b>20</b>
<b>14 INSCRIPTION DE NOUVELLES ESPECES.....</b>	<b>20</b>
<b>15 REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>21</b>
<b>16 ÉLECTION ET NOMINATION DES AGENTS DU CC .....</b>	<b>22</b>
<b>17 DIXIEME REUNION DU COMITE CONSULTATIF .....</b>	<b>23</b>
17.1 Date et lieu .....	23

---

17.2	Projet d'ordre du jour.....	23
<b>18</b>	<b>SIXIEME SESSION DE LA REUNION DES PARTIES.....</b>	<b>23</b>
18.1	Date et lieu .....	23
<b>19</b>	<b>AUTRES ELEMENTS DE CONSIDERATION .....</b>	<b>23</b>
19.1	Sixième Conférence internationale sur les albatros et les pétrels .....	23
<b>20</b>	<b>ADOPTION DU RAPPORT .....</b>	<b>24</b>
<b>21</b>	<b>OBSERVATIONS FINALES.....</b>	<b>24</b>
ANNEXE 1.	LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION .....	27
ANNEXE 2.	LISTE DES DOCUMENTS DE LA REUNION.....	32
ANNEXE 3.	ORDRE DU JOUR DU CC9.....	34
ANNEXE 4.	PROGRAMME DE TRAVAIL DU SECRETARIAT POUR LA PERIODE 2016-2018.....	36
ANNEXE 5.	PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITE CONSULTATIF POUR LA PERIODE 2016-2018 .....	45
ANNEXE 6.	TEXTE RECOMMANDE SUR LES DISPOSITIFS DE PROTECTION DES HAMEÇONS DEVANT ETRE INTEGRE DANS LA REVISION DU RESUME DES AVIS DE L'ACAP EN MATIERE DE MEILLEURES PRATIQUES POUR LES PECHERIES PALANGRIERES PELAGIQUES .....	57
ANNEXE 7.	PROJET D'ORDRE DU JOUR DU CC10 .....	58
ANNEXE 8.	DECLARATIONS DES OBSERVATEURS – ÉTATS DE L'AIRE DE REPARTITION .....	60
ANNEXE 9.	DECLARATIONS DES OBSERVATEURS – ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES .....	62

## 1 OUVERTURE OFFICIELLE ET DÉCLARATIONS PRÉLIMINAIRES

- 1.1 La Neuvième Réunion du Comité consultatif (CC9) de l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels (ACAP) s'est tenue à La Serena, Chili, du 9 au 13 mai 2016, sous la présidence de Mark Tasker.
- 1.2 Dix Parties y étaient représentées : l'Afrique du Sud, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, l'Équateur, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, le Royaume-Uni (R.-U.) et l'Uruguay. La France, l'Espagne et la Norvège ont prié les Parties présentes d'excuser leur absence.
- 1.3 Trois États de l'aire de répartition y ont participé en tant qu'observateurs : le Canada, les États-Unis d'Amérique (USA) et la Namibie.
- 1.4 Grupo de Ecología y Conservación de Islas, A.C. (GECI), Humane Society International (HSI) et Instituto de Fomento Pesquero (IFOP, Chili) ont participé à la réunion en tant qu'observateurs.
- 1.5 La liste des participants figure à l'**ANNEXE 1**. La liste des documents de réunion figure à l'**ANNEXE 2**.
- 1.6 Le D<sup>r</sup> María Angela Barbieri (responsable de la division Gestion des pêcheries du Sous-secrétariat de la pêche et de l'aquaculture), le D<sup>r</sup> Carlos Montenegro Silva (responsable du département Évaluation des pêcheries, IFOP), et Javier Chavez (responsable de la région de Coquimbo, Sous-secrétariat de la pêche et de l'aquaculture) ont ouvert la réunion en prononçant quelques mots de bienvenue.
- 1.7 Le D<sup>r</sup> Barbieri a souhaité la bienvenue au secrétaire exécutif, au président du Comité consultatif, aux présidents des groupes de travail, aux délégués et aux observateurs de la Neuvième Réunion du Comité consultatif. En sa qualité de responsable de la division Gestion des pêcheries, chargée de réglementer l'utilisation des ressources halieutiques, elle a attiré l'attention sur l'utilité des travaux du Comité consultatif dans le cadre de l'amélioration du statut de conservation des espèces d'albatros et de pétrels. Elle a en outre reconnu l'importance des contributions apportées par Warren Papworth, l'ancien secrétaire exécutif, et le D<sup>r</sup> Carlos Moreno, un chercheur chilien, véritable précurseur dans le domaine de la recherche relative aux captures accessoires, qui joua un rôle clé lors de la création de l'ACAP.
- 1.8 Le D<sup>r</sup> Montenegro a, quant à lui, souhaité la bienvenue aux délégués et a mis en lumière tout le travail réalisé par l'IFOP afin de fournir des informations au Sous-secrétariat de la pêche et de l'aquaculture concernant la surveillance et l'évaluation de captures accessoires dans les pêcheries chiliennes. Il a par ailleurs évoqué plusieurs études menées récemment au sein de la flotte australe de chalutiers, dont il a été rendu compte au cours de la réunion du Groupe de travail sur la capture accessoire des oiseaux de mer, en mettant en évidence le travail collaboratif réalisé avec les Parties à l'ACAP et les ONG locales et internationales.
- 1.9 M. Javier Chavez, enfin, a souhaité la bienvenue à La Serena à tous les participants à la réunion. Après avoir souhaité une réunion fructueuse aux délégués, il les a invités à profiter des merveilles de la ville.

- 1.10 Au nom du Comité consultatif, le président du CC a remercié les autorités chiliennes pour leurs discours et leurs vœux de réussite à l' cette réunion.

## **2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 2.1 L'ordre du jour de la réunion présenté dans le document **CC9 Doc 01** a été approuvé par la réunion (**ANNEXE 3**).
- 2.2 En raison des élections annoncées pour élire le parlement du Commonwealth, l'Australie a informé l'assistance que son délégué serait limité dans sa capacité à approuver certaines questions à l'ordre du jour du CC9.

## **3 REGLEMENT INTERIEUR**

### **3.1 Amendements à la Règle 20**

- 3.1.1 L'Argentine a rappelé les discussions qui s'étaient tenues lors du CC7 concernant l'amendement de la Règle 20, ainsi que les délibérations ultérieures du CC8 qui ont mené à la création d'un groupe de contact intersessions. À la demande l'Argentine, un projet de texte (cf. Annexe 4, Rapport du CC8) a été transmis par le Secrétariat aux membres du CC avant l'ouverture du CC9.
- 3.1.2 Le R.-U. a fait part de ses inquiétudes à l'égard de plusieurs éléments du projet de texte susceptibles d'engendrer des difficultés dans le fonctionnement des groupes de travail et d'entraver leur productivité.
- 3.1.3 L'Australie a communiqué la réponse de la Norvège faisant suite au message transmis au nom de l'Argentine. La Norvège a indiqué nourrir des interrogations quant au fait de savoir s'il s'agissait bien là d'une proposition concrète à l'attention du CC, bien qu'elle voie d'un bon œil l'idée d'étendre l'adhésion des différents comités. Elle a en outre souligné la possible nécessité d'adapter le règlement intérieur au fil du temps si les conditions venaient à changer. La Norvège a suggéré d'analyser la possibilité de confier l'examen du règlement intérieur des différents accords au Secrétariat de la CMS (Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage) dans le but de les harmoniser.
- 3.1.4 L'Argentine a déclaré être disposée à discuter des questions soulevées en marge de la réunion.
- 3.1.5 Un groupe de rédaction, composée de l'Argentine, du Brésil, du Chili, du Canada, de l'Afrique du Sud, du Royaume-Uni et des États-Unis a été créé. Celui-ci a proposé de nouveaux amendements au projet de texte, quoique ces propositions n'aient pas été approuvées par le Comité.
- 3.1.6 Étant donné le manque de consensus qui règne concernant les amendements à apporter au règlement intérieur du CC, le président du CC a proposé d'adopter le règlement intérieur actuel pour la présente réunion et de poursuivre les discussions visant à l'amender au cours du déroulement de celle-ci et en période intersessions. La Nouvelle-Zélande a accepté de mener un groupe intersessions



relatif à la Règle 20, avec la participation de l'Argentine et du Brésil. Le président a recommandé de parvenir à rassembler autant de Parties que possible autour d'un projet de texte avant la soumission de tout document lors du CC10.

- 3.1.7 Le règlement intérieur actuellement en vigueur a été adopté pour la présente réunion.

## 4 RAPPORT DU GOUVERNEMENT DEPOSITAIRE

- 4.1 L'Australie a présenté le rapport du gouvernement dépositaire de l'Accord ([CC9 Doc 07](#)), selon lequel il n'y a eu aucune nouvelle adhésion/notification à l'Accord depuis la RdP5 à Santa Cruz de Tenerife, en Espagne, qui s'est tenue du 4 au 8 mai 2015. L'Australie a noté un amendement à l'Annexe 1 de l'Accord, qui est entré en vigueur le 6 août 2015 – Amendement à l'Annexe 1 : ajout du puffin à pieds roses (*Ardenna creatopus*, syn. *Puffinus creatopus*). L'Australie a signalé qu'une version révisée de l'Annexe 1 figurait en annexe du présent rapport du gouvernement dépositaire.
- 4.2 L'Argentine a remercié le gouvernement dépositaire pour la requête qu'il a effectuée en marge de la RdP5 d'amender la Note 3 du rapport du gouvernement dépositaire introduit au cours de la même réunion. L'Australie a fait observer que la section contenant les notes relatives au rapport du gouvernement dépositaire avait pour vocation de présenter brièvement des faits se rapportant à la ratification de l'Accord par un État, ainsi qu'à toutes les communications afférentes.

## 5 SECRETARIAT DE L'ACAP

### 5.1 Activités entreprises durant la période intersessions 2015-2016

- 5.1.1 Le secrétaire exécutif a présenté le document [CC9 Doc 06](#), qui fournit un aperçu des travaux du Secrétariat depuis le CC8 et reconnaît la contribution du précédent secrétaire exécutif, Warren Papworth, à la préparation du présent document et d'autres documents du CC9 rédigés par le Secrétariat.
- 5.1.2 Au cours de la dernière période intersessions, le Secrétariat s'est en grande partie appliqué à tisser des liens entre l'Accord et d'autres organisations intergouvernementales et à accroître sa visibilité auprès des instances internationales pertinentes. À ce jour, l'ACAP dispose d'accords officiels avec toutes les organisations régionales de gestion des pêches thonières (ORGPT) ainsi qu'avec quatre autres OIG gérant des pêcheries clés en haute mer.
- 5.1.3 Le secrétaire exécutif a indiqué que des négociations avaient été entreprises récemment avec la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines (IAC) en vue de la signature d'un protocole d'entente. Une consultation intersessions sera nécessaire afin de parachever le processus, étant donné que le libellé du protocole d'entente dont il est question devrait être différent du modèle déjà approuvé par les Parties.
- 5.1.4 Le rapport du Secrétariat a également mis en exergue tout le travail accompli

afin de nouer des contacts, à la fois de manière électronique et en marge des réunions intersessions, avec plusieurs États de l'aire de répartition au sujet de leur éventuelle adhésion à l'Accord. Le secrétaire exécutif a fait référence aux lignes directrices destinées à régir l'implication des États de l'aire de répartition adoptées lors de la RdP5 et a souligné la nécessité de poursuivre les travaux en vue d'en assurer la pleine mise en œuvre. Le secrétaire exécutif a également évoqué l'ajout récent du puffin à pieds roses à l'Annexe 1 et a insisté sur les opportunités que cela représente pour impliquer les États de l'aire de répartition par lesquels passent les voies migratoires de cette espèce.

- 5.1.5 Le Comité a remercié le secrétariat de son soutien, a salué le travail de l'ancien secrétaire exécutif et a exprimé ses meilleurs vœux au secrétaire actuellement en place.
- 5.1.6 L'Argentine a exhorté le Secrétariat à poursuivre les négociations avec les États de l'aire de répartition américains.
- 5.1.7 Le Chili a salué la possibilité pour l'ACAP de signer un protocole d'entente avec l'IAC et a invité les Parties à coopérer et à appuyer la signature du dit protocole.
- 5.1.8 L'Équateur a fait écho au commentaire du Chili concernant la belle opportunité que représente la signature d'un protocole d'entente avec l'IAC, soulignant la possibilité d'établir des synergies entre les deux organisations, tout particulièrement en ce qui concerne certaines menaces spécifiques, notamment la capture accessoire, évoquées pendant les réunions des groupes de travail.
- 5.1.9 Grupo de Ecología y Conservación de Islas, A.C. (GECI) a remercié le Secrétariat de l'avoir convié à cette réunion et a fait part de son souhait de collaborer avec l'ACAP en vue de renforcer l'implication du Mexique.
- 5.1.10 Il a été fait observer que le Secrétariat n'avait pas ménagé ses efforts, avec l'aide des responsables du Comité consultatif ainsi que des agents détachés, stagiaires et étudiants effectuant un stage.
- 5.1.11 Enfin, le secrétaire exécutif a informé le Comité consultatif qu'un problème avait été identifié concernant la traduction espagnole de la Résolution 2.9 (rédigée à l'origine en anglais en tant que « ANNEX 9 of MoP2 Final Report ») au cours des réunions des groupes de travail. Le point posant problème est le point 4, qui ne semble pas totalement fidèle au texte source.
- 5.1.12 Le Comité consultatif a demandé au Secrétariat de diffuser le texte anglais de la Résolution 2.9, accompagné des premières versions et versions corrigées des traductions en espagnol et en français.
- 5.1.13 L'Argentine a signalé qu'elle enverrait la traduction corrigée de la Résolution 2.9 au département de traduction du ministère des Affaires étrangères argentin pour vérification.

## **5.2 Programme de travail du Secrétariat pour la période 2016-2018**

- 5.2.1 Le secrétaire exécutif a présenté le programme de travail du Secrétariat pour la période 2016-2018 (**CC9 Doc 13**), précisant que celui-ci avait été approuvé par les Parties à l'ACAP lors de la RdP5. Le Comité consultatif a été chargé

d'identifier les tâches découlant de son programme de travail révisé susceptibles de requérir l'assistance du Secrétariat.

- 5.2.2 Faisant suite à l'analyse du programme de travail du Comité consultatif au titre du point 12.1 de l'ordre du jour, une série de tâches additionnelles devant être incluses dans le programme de travail du Secrétariat pour la période 2016-2018 a été identifiée. Le programme de travail révisé figure à l'**ANNEXE 4**.

## **6 QUESTIONS FINANCIERES RELATIVES A L'ACCORD**

### **6.1 Rapport financier**

- 6.1.1 Le secrétaire exécutif a présenté le bilan intermédiaire pour l'année 2016 ([CC9 Doc 08 Rév 1](#)). Celui-ci comprend toutes les informations relatives aux recettes et aux dépenses pour les affectations 1, 2, 3 et 4, ainsi qu'un récapitulatif du solde de trésorerie à la clôture et des contributions impayées en date du 11 avril 2016.
- 6.1.2 S'agissant des revenus perçus, il a été noté qu'au moment de préparer le présent rapport, environ 50 % des contributions des Parties étaient toujours en souffrance. Ce déficit a été partiellement compensé par le paiement de contributions impayées des exercices fiscaux précédents.
- 6.1.3 Pour ce qui concerne l'affectation 1, le niveau des dépenses s'élevait à environ 80 % de la dotation budgétaire annuelle, tandis que pour l'affectation 3 ce chiffre s'élevait à 66 %.
- 6.1.4 Le secrétaire exécutif a signalé que le programme de l'ACAP relatif aux petites subventions n'avait enregistré aucune dépense au cours de cette année, et que le financement de ce programme se poursuivrait en vue du prochain appel à candidatures.
- 6.1.5 Le secrétaire exécutif a indiqué qu'il avait reçu des documents de l'Équateur concernant un transfert de fonds pour les contributions en souffrance, tout en confirmant dans le même temps qu'aucun versement de l'Équateur n'avait à ce jour encore été perçu et que les informations concernant les contributions impayées des Parties contenues dans l'Annexe 3 du document **CC9 Doc 08 Rév 1** étaient exactes. Le secrétaire exécutif a déclaré qu'il s'enquerrait de savoir pourquoi les sommes dues n'avait pas encore été versées sur le compte de l'ACAP, et qu'en cas d'informations complémentaires, il ferait le nécessaire pour les communiquer à l'Équateur, en espérant trouver rapidement une solution au problème.
- 6.1.6 Le Chili a appelé les Parties à travailler de manière constructive afin de résoudre les problèmes entravant la mise en application du programme relatif aux petites subventions. Il a en outre proposé de demander au Secrétariat de compiler un résumé de toutes les contributions versées par chaque Partie depuis l'existence de l'Accord, et d'en envoyer un exemplaire aux Parties sur demande. Le Secrétariat a accepté de compiler ces informations en vue de la prochaine RdP.

## **7 RAPPORTS DES OBSERVATEURS**

### **7.1 Rapports des observateurs de l'ACAP présents lors des réunions internationales**

7.1.1 Le président du Groupe de travail sur la capture accessoire des oiseaux de mer a expliqué qu'il avait représenté l'ACAP pendant un atelier de deux jours organisé par la CMS en avril 2016, intitulé « Les Accords sœurs de la CMS et leur façon de gérer la capture accessoire – un atelier visant à explorer les synergies ». L'objectif de cet atelier était de présenter et de débattre des problèmes rencontrés en matière de capture accessoire dans le cadre des accords sœurs de la CMS et des protocoles d'entente, et également de partager les enseignements tirés et de dégager des pistes pour créer de nouvelles collaborations. Parmi les sujets traités figuraient le dialogue avec les organisations régionales de gestion des pêches, le développement de solutions techniques en matière de captures accessoires, la collecte des données des observateurs, les protocoles relatifs à l'établissement des rapports, le partage des ressources en matière de captures accessoires (notamment les lignes directrices et les fiches pratiques en matière d'atténuation) ainsi que le contrôle de conformité. L'atelier est apparu comme une excellente occasion pour amorcer les discussions sur ces sujets et doit constituer le fondement devant renforcer le dialogue au sein de la famille de la CMS afin d'explorer de nouvelles possibilités pour créer des synergies et établir des collaborations en matière de captures accessoires. Le rapport de l'atelier sera transmis au Secrétariat de l'ACAP dès qu'il sera disponible.

### **7.2 Rapports des observateurs au CC9**

7.2.1 La Namibie et les États-Unis ont rendu compte des progrès accomplis et des actions entreprises pendant la période intersessions, notamment en ce qui concerne leur adhésion à l'Accord. Les déclarations de chacun des États de l'aire de répartition figurent à l'**ANNEXE 8**.

7.2.2 Grupo de Ecología y Conservación de Islas, A.C. (GECI) et Humane Society International (HSI) ont rendu compte des actions menées pendant la période intersessions. Les déclarations des deux organisations figurent à l'**ANNEXE 9**.

7.2.3 Le président du Comité consultatif a exprimé toute sa reconnaissance à l'égard des États de l'aire de répartition et des organisations observatrices pour leurs contributions à l'ordre du jour de l'Accord.

## **8 RAPPORT RELATIF A LA CINQUIEME SESSION DE LA REUNION DES PARTIES**

8.1 Le président du CC a rendu compte des principaux résultats de la Cinquième session de la Réunion des Parties ([CC9 Doc 15](#)), traitant du fonctionnement du Secrétariat, du Comité consultatif et de l'Accord.

8.2 La RdP5 a signalé les considérables progrès réalisés par le Comité consultatif et ses différents groupes de travail dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord depuis la dernière Réunion des Parties. La RdP a considéré que les principaux

résultats de cette période triennale sont : (1) l'amélioration de la qualité des données relatives aux captures accessoires et aux efforts de pêche fournies par les Parties, (2) la mise en œuvre des meilleures pratiques d'atténuation dans les pêcheries et (3) le comblement des lacunes dans les données relatives au statut et aux tendances des populations.

- 8.3 L'Australie a remercié le président du CC pour avoir fourni un résumé des questions qui ont été soulevées lors de la RdP5. L'Australie a par ailleurs rappelé que la RdP5 avait également :
- adopté la Résolution 5.8 visant à poursuivre les travaux en période intersessions destinés à dégager des options devant permettre à toute économie membre de l'APEC dont les navires sont engagés dans des activités de pêche dans l'aire de répartition des albatros et des pétrels de participer aux travaux de l'Accord.
  - pris acte des travaux accomplis par l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Uruguay concernant l'élaboration de procédures visant à résoudre les problèmes de conflits d'intérêts ou de partialité ([CC9 Doc 17](#)), et que le présent rapport traitera plus en détail au titre du point 12.6 de l'ordre du jour.
- 8.4 L'Australie a demandé des informations au Secrétariat au sujet des actions entreprises en période intersessions afin de nouer une collaboration avec la CMS en vue d'établir un soutien mutuel des opérations.
- 8.5 Le secrétaire exécutif a déclaré que depuis sa prise de fonction et grâce à une correspondance avec la CMS, le Secrétariat avait été invité à participer à l'atelier relatif aux captures accessoires dont il est question dans l'ordre du jour 7.1.
- 8.6 L'Australie a incité le Secrétariat à nouer des contacts étroits avec le D<sup>r</sup> Barry Baker, le conseiller de la CMS nommé pour la capture accessoire, afin de garantir que les questions pertinentes sur lesquelles planchent la CMS soient portées à l'attention de l'Accord.
- 8.7 L'Australie a rappelé que la RdP5 avait adopté la Résolution 5.8 aux fins de poursuivre les travaux urgents identifiés par les Parties au sujet de la mise en œuvre de l'article VIII(15) de l'Accord. Dans un premier temps, la RdP5 s'était penchée sur des dispositions concernant l'obtention du statut d'observateur, sans parvenir à un consensus. L'Australie a présenté le document [CC9 Doc 16](#) qui avait été préparé afin de faciliter les futures consultations entre les Parties et les États coopérants non parties en vertu de la Résolution 5.8. Le document propose d'élaborer des dispositions afin de fournir à toute économie membre dont les navires opèrent à portée des albatros et des pétrels (« économie membre de l'APEC concernée ») un statut d'observateur en vertu de l'Accord, par lequel l'économie membre de l'APEC concernée se verrait conférer des droits de participation et des obligations qui dépendraient de son niveau d'engagement à l'égard de l'Accord.
- 8.8 L'Australie a invité les Parties et les États coopérants non parties à poursuivre leur participation afin de faire avancer les travaux réalisés dans le cadre de la Résolution 5.8 visant à établir des dispositions permettant à toute économie membre de l'APEC concernée de participer aux travaux de l'Accord. Ces

dispositions comprennent : (1) statut d'observateur, (2) coopération, et (3) engagement à être liés aux termes de l'Accord.

- 8.9 L'Australie a indiqué qu'elle avait travaillé avec l'Argentine en marge du CC9 en vue de présenter une proposition aux Parties au sujet de la mise en œuvre de la Résolution 5.8, conformément aux articles VIII(4) et (15) de l'Accord, notamment au sujet de la participation en qualité d'observateur du Taipei chinois, économie membre concernée, aux travaux de la Réunion des Parties et de ses organes subsidiaires.
- 8.10 Il fut de l'avis de tous que les pêcheries du Taipei chinois étaient susceptibles d'exercer un impact considérable sur plusieurs espèces inscrites à l'ACAP et que, dès lors, il s'avérait essentiel que le Taipei chinois puisse participer aux travaux de l'Accord en qualité d'économie membre de l'APEC concernée.

## **9 STATUT DE CONSERVATION ET TENDANCES DES ALBATROS ET DES PETRELS**

### **9.1 Rapport du Groupe de travail**

- 9.1.1 Le D<sup>r</sup> Richard Phillips, co-président du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation (GTSPC), a présenté le rapport de la Troisième Réunion du GTSPC ([CC9 Doc 09](#)). Ce rapport souligne les progrès intersessions réalisés par rapport au programme de travail du GTSPC et rend compte des discussions et des avis formulés à l'issue de la réunion du groupe de travail (GTSPC3), qui s'est tenue du 5 au 6 mai 2016 à La Serena, au Chili.
- 9.1.2 Le Comité consultatif a accepté les recommandations ci-dessous émises par le GTSPC et en a tenu compte lorsqu'il a élaboré le programme de travail du CC :
- 9.1.3 Hiérarchisation des menaces et priorités
- i. A reconnu les progrès réalisés afin de planifier et de mettre en œuvre les programmes d'éradication à large échelle des espèces non indigènes, qui finiront par porter leurs fruits au bénéfice du statut des espèces de l'ACAP ;
  - ii. A encouragé la documentation et la transmission minutieuses des détails relatifs aux programmes d'éradication, notamment en ce qui concerne les impacts exercés sur les espèces non ciblées et l'atténuation, de façon à pouvoir en tirer toutes les leçons et à en appliquer largement les avantages à l'avenir ;
  - iii. A enjoint aux Parties de tout mettre en œuvre pour garantir la mise en place de protocoles de biosécurité stricts respectant les lignes directrices de l'ACAP en matière de biosécurité, de manière à prévenir l'introduction ou la réintroduction d'espèces non indigènes sur les sites de reproduction de l'ACAP ;
  - iv. A exploré les moyens grâce auxquels l'ACAP et les Parties à l'ACAP peuvent contribuer à l'éradication de la souris grise introduite sur l'île de Gough, étant donné la menace que cette espèce représente pour l'albatros de Tristan, espèce en danger critique d'extinction ;

- v. A enjoint aux Parties de collaborer dans le cadre de projets visant à analyser les chevauchements et les interactions entre les oiseaux de mer et les pêcheries ainsi que les relations entre l'évolution de l'effort de pêche et la démographie, grâce à l'apport de données de très haute précision relatives à l'effort de pêche ;
- vi. A encouragé la recherche visant à évaluer l'exposition aux déchets plastiques et microplastiques dans l'environnement marin, leur incidence et leurs impacts sur les espèces de l'ACAP ;
- vii. A approuvé l'ajout, sur la liste des populations hautement prioritaires de l'ACAP, de l'albatros à tête grise de Géorgie du Sud (South Georgia/Islas Georgias del Sur)<sup>1</sup>, de l'albatros de Carter sur l'île d'Amsterdam, du puffin des Baléares dans les îles Baléares et de l'albatros des Galapagos sur l'île Española, ainsi que le retrait de la liste de l'albatros fuligineux des îles du prince Édouard.
- viii. A requis des Parties à l'ACAP qu'elles élaborent une liste d'actions visant à identifier les activités prioritaires de recherche et de conservation pour chacune des populations prioritaires, et qu'elles rendent compte des progrès accomplis relativement à la mise en œuvre de ces activités lors de chaque réunion du CC.

#### 9.1.4 Lacunes dans les connaissances

- i. A exhorté les Parties et les États de l'aire de répartition non parties assumant la responsabilité liée aux populations reproductrices d'espèces de l'ACAP à mettre en place des programmes de surveillance prioritaires afin d'améliorer les connaissances actuelles relatives à la taille, aux tendances et à la démographie de ces populations ; et
- ii. A encouragé les Parties et les États de l'aire de répartition non parties à entreprendre les études de suivi prioritaires qui ont été identifiées.

#### 9.1.5 Indicateurs de performance de l'ACAP

- i. A incité tous les détenteurs de données à insérer leurs données dans la base de données de BirdLife International pour le suivi des oiseaux marins, de façon à pouvoir analyser les chevauchements entre les zones d'alimentation des différentes espèces de l'ACAP et les pêcheries ; et
- ii. A requis des Parties qu'elles assistent BirdLife international dans le cadre d'une analyse approfondie visant à déceler les lacunes dans les données de suivi.

#### 9.1.6 Lignes directrices en matière de meilleures pratiques et autres ressources en ligne

- i. A encouragé la révision et l'actualisation permanentes des lignes directrices actuelles et futures en matière de meilleures pratiques ;

---

<sup>1</sup> Il existe un différend entre les gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la souveraineté des îles Falkland (Falkland Islands/Islas Malvinas), de la Géorgie du Sud et îles Sandwich du Sud (South Georgia and the South Sandwich Islands/Islas Georgias del Sur e Islas Sandwich del Sur) et les zones marines environnantes.

- ii. A encouragé la mise à jour des lignes directrices en matière de biosécurité afin d'y inclure des avis précis en matière d'échantillonnage des maladies et/ou d'élaborer des lignes directrices pour les maladies isolées ;
- iii. A approuvé la révision du Guide d'identification de l'ACAP pour les captures accessoires d'oiseaux marins dans le cadre d'une initiative conjointe entre le Groupe de travail sur la capture accessoire des oiseaux de mer et le Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation ;
- iv. A encouragé l'élaboration de lignes directrices et d'avis en matière de meilleures pratiques relatives à la libération d'oiseaux marins enchevêtrés dans les filets ; et
- v. A encouragé l'élaboration de lignes directrices destinées à quantifier l'ingestion de déchets plastiques (y compris les microplastiques) par les albatros et les pétrels.

#### 9.1.7 Recensement des sites de reproduction de l'ACAP

- i. A marqué son soutien en faveur de la publication d'un recensement approfondi de tous les sites de reproduction connus.

## 9.2 **Futur programme de travail du GTSPC**

- 9.2.1 Le programme de travail du GTSPC figure dans la section 2 du programme de travail du CC (**ANNEXE 5**). Le Comité a approuvé le programme de travail à l'issue des discussions menées au titre du point 12.1 de l'ordre du jour.

## 10 **TAXONOMIE DES ALBATROS ET DES PETRELS**

### 10.1 **Rapport du Groupe de travail**

- 10.1.1 Le président du CC, qui fait aussi partie du Groupe de travail sur la taxonomie (GTT), a informé la réunion qu'aucun rapport n'avait été soumis par le GTT. Il a néanmoins évoqué la contribution du GTT à la rédaction d'un manuscrit paru en octobre 2015 dans le journal *Biological Conservation*. Ce manuscrit analyse la taxonomie, la distribution des aires de reproduction et d'alimentation, le statut et les tendances des populations ainsi que les menaces et les priorités identifiées pour les espèces de l'ACAP. Le président du GTT a également fourni des orientations à l'Australie au sujet de la taxonomie du puffin à pieds roses, *Ardenna creatopus* syn. *Puffinus creatopus*.

### 10.2 **Futur programme de travail du GTT**

- 10.2.1 Le programme de travail du GTT figure dans la section 1 du programme de travail du CC (**ANNEXE 5**). Le Comité a approuvé le programme de travail à l'issue des discussions menées au titre du point 12.1 de l'ordre du jour.



## 11 CAPTURES ACCESSOIRES D'OISEAUX MARINS

### 11.1 Rapport du Groupe de travail

11.1.1 Le président du Groupe de travail sur la capture accessoire des oiseaux de mer (GTCA), le Dr Anton Wolfaardt, a présenté le rapport de la Septième Réunion du Groupe de travail sur la capture accessoire des oiseaux de mer (GTCA6). Ce rapport ([CC9 Doc 10](#)) souligne les progrès accomplis durant la période intersessions par rapport au programme de travail du GTCA et présente les conclusions des débats qui ont eu lieu lors de la réunion du GTCA, qui s'est tenue du 2 au 4 mai 2016, à La Serena, au Chili.

11.1.2 Le Comité consultatif a accepté les recommandations du GTCA reprises ci-dessous, et en a tenu compte lorsqu'il a élaboré le programme de travail du CC :

#### 11.1.3 Format et présentation des documents présentant les avis en matière d'examen technique et de meilleures pratiques de l'ACAP

- i. A approuvé le format révisé des documents de l'ACAP présentant les avis en matière d'examen et de meilleures pratiques.
- ii. A approuvé la proposition visant à simplifier les fiches pratiques élaborées par BirdLife et l'ACAP, lorsqu'il est prévu que les fiches actuelles fassent prochainement l'objet d'une révision (prévue dans les 2 ou trois années à venir).

#### 11.1.4 Atténuation des captures accessoires d'oiseaux de mer dans la pêche à la palangre démersale

- i. A encouragé les Parties et les autres acteurs à orienter les priorités de la recherche vers l'identification de mesures d'atténuation permettant d'améliorer la vitesse d'immersion des hameçons appâtés des palangres flottantes, et à tenir le groupe de travail informé des évolutions relatives aux recherches sur la mortalité des oiseaux marins et l'atténuation des captures accessoires dans les pêcheries palangrières démersales.

#### 11.1.5 Atténuation des captures accessoires d'oiseaux de mer dans la pêche au chalut

- i. A approuvé les éclaircissements concernant les recommandations en matière de meilleures pratiques visant à réduire l'impact des engins de chalutage pélagiques et démersaux sur les oiseaux de mer (inclus dans les avis révisés fournis en ANNEXE 2 du document **CC9 Doc 10 Rév 1**).
- ii. A encouragé la mise en œuvre des recherches prioritaires relatives à l'atténuation de l'impact des engins de chalutage, telles qu'elles ont été identifiées dans la section 6.3 du rapport du GTCA.

#### 11.1.6 Atténuation des captures accessoires d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières pélagiques

- i. A approuvé la recommandation consistant à actualiser les meilleures pratiques relatives au lestage des avançons afin de limiter l'impact de la pêche palangrière pélagique sur les oiseaux marins, par la substitution à l'ancien régime des nouvelles configurations recommandées, à savoir :

- (a) 40 g ou plus attaché à moins de 1 m de l'hameçon ; ou
  - (b) 60 g ou plus attaché à moins de 1 m de l'hameçon ; ou
  - (c) 80 g ou plus attaché à moins de 2 m de l'hameçon.
- ii. A pris acte du fait que les opérateurs de pêche doivent prendre les mesures adéquates pour évaluer et minimiser les dangers associés à un éventuel retour de palangre, lorsqu'un poisson « mord à l'hameçon » ou lorsque l'hameçon est décroché pendant la remontée de la palangre.
  - iii. A pris acte que les avis actualisés en matière de meilleures pratiques d'atténuation des captures accessoires dans les pêcheries palangrières pélagiques doivent utiliser les trois mesures suivantes de manière simultanée : lestage des avançons (en respectant les configurations précisées dans la point i ci-dessus), mise à l'eau nocturne et pose de lignes d'effarouchement.
  - iv. A approuvé la mise à jour des avis en matière d'examen et de meilleures pratiques visant à réduire l'impact des pêcheries palangrières pélagiques sur les oiseaux marins de façon à intégrer les dispositifs de protection des hameçons figurant à l'ANNEXE 4 du document CC9 Doc 10 Rév 1 (inclus comme **ANNEXE 6** dans le présent document).
  - v. A encouragé la mise en œuvre des recherches prioritaires visant à limiter les captures accessoires dans les pêcheries palangrières pélagiques, telles qu'elles ont été identifiées dans la section 7.3 du document **CC9 Doc 10 Rév 1**.
  - vi. A approuvé la révision de la [fiche pratique numéro 8](#) relative au lestage des avançons dans les pêcheries palangrières pélagiques de manière à intégrer les nouvelles configurations de lestage, ainsi que l'élaboration d'une nouvelle fiche pratique relative aux dispositifs de protection des hameçons.
  - vii. A approuvé la proposition de révision du guide de l'ACAP relatif au décrochage des hameçons.
- 11.1.7 Atténuation des captures accessoires d'oiseaux de mer dans les pêcheries au filet maillant
- i. A invité les Parties et les autres acteurs à prioriser les domaines de recherche identifiés au titre de la section 8.1 du document **CC9 Doc 10 Rév 1**, et à tenir informé le groupe de travail de l'évolution de ces recherches par rapport au taux de mortalité des oiseaux marins et à l'atténuation des captures accessoires dans les pêcheries au filet maillant.
- 11.1.8 Évaluation des risques posés aux espèces inscrites à l'ACAP par les méthodes de pêche au filet et autres que le filet maillant et le chalut
- i. A incité à poursuivre la collecte des données et l'analyse des méthodes d'atténuation présentées dans le cadre de la pêche à la senne coulissante.
  - ii. A exhorté à l'élaboration d'avis en matière de meilleures pratiques relatives à l'atténuation des captures accessoires dans les pêcheries à la senne coulissante pour la prochaine réunion du GTCA.

#### 11.1.9 Pêche artisanale et à petite échelle

- i. A approuvé la poursuite des travaux intersessions destinés à favoriser l'élaboration d'un modèle de « boîte à outils » destiné à fournir des avis en matière d'atténuation applicables à la pêche artisanale et à petite échelle.

#### 11.1.10 La technologie laser pour réduire les captures accessoires d'oiseaux de mer

- i. A pris acte que le GTCA a préalablement reconnu que cette technologie présentait une utilité potentielle pour les différents types d'engins, bien qu'il ait recommandé que les questions liées au bien-être des oiseaux soient résolues avant que des essais supplémentaires en mer ne soient entrepris ou que l'industrie n'adopte cet outil.
- ii. A pris acte que les recherches préliminaires relatives à l'utilisation de lasers dans la pêcherie chalutière du Pacifique Nord n'ont pas permis de déceler une quelconque réaction chez les oiseaux pendant la journée, et que les réactions pendant la nuit variaient d'une espèce à l'autre et entre les oiseaux qui venaient se nourrir directement des déchets de poissons et ceux qui suivaient simplement le navire.
- iii. A pris acte que le GTCA nourrit toujours des préoccupations quant au caractère sûr et efficace de la technologie laser en tant qu'outil d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins.

#### 11.1.11 Indicateurs de performance de l'ACAP : captures accessoires des oiseaux de mer

- i. A approuvé les lignes directrices relatives à la réalisation d'estimations en matière de captures accessoires d'oiseaux marins et à la transmission au Secrétariat de l'ACAP des résultats et des informations afférentes.
- ii. A approuvé la poursuite de l'élaboration des modalités de déclaration des données en matière de captures accessoires d'oiseaux marins dans le cadre du mécanisme national de transmission des données, de façon à pouvoir transmettre des informations liées aux indicateurs qui ont été élaborés.
- iii. A approuvé les travaux intersessions proposés visant à mettre à l'essai le système et à en rendre compte à l'occasion de la prochaine réunion du GTCA et du CC, de manière à pouvoir formuler une recommandation ferme pendant la RdP6.

#### 11.1.12 Coordination des activités liées aux ORGP

- i. A soutenu la mise en œuvre des domaines clés priorités destinés à favoriser le dialogue avec les ORGP, tels qu'ils sont indiqués dans l'ANNEXE 5 du document **CC9 Doc 10 Rév 1**, et a accepté de fournir les ressources nécessaires à ces travaux.

#### 11.1.13 Surveillance électronique (SE)

- i. A approuvé les avis que le GTCA a élaborés en matière de surveillance électronique des captures accessoires d'oiseaux marins, dont les détails sont fournis au titre des points i à viii de la section 14 du document **CC9 Doc 10 Rév 1**.

- ii. A exhorté à poursuivre l'élaboration des avis de l'ACAP en matière de surveillance électronique.

#### 11.1.14 Évaluation des risques

- i. A encouragé les Parties et d'autres acteurs à examiner les éventuels effets de bordure lors de la planification et de la conception de zones de pêche fermées.
- ii. A adopté la mise à jour des documents relatifs à l'analyse de l'atténuation afin d'y inclure l'étude récente de l'impact des pêches fermées sur la capture accessoire des oiseaux de mer.
- iii. A encouragé les Parties à partager leurs informations et leur expertise en matière de protocoles de collecte de données afin de quantifier les effets négatifs de la pêche au chalut sur les oiseaux marins.
- iv. A encouragé les Parties à communiquer des données sur l'effort de pêche pour les évaluations régionales et mondiales de l'impact des pêcheries sur les oiseaux marins et à collaborer activement à ces processus.

#### 11.1.15 PAI/PAN - Oiseaux de mer de la FAO

- i. A encouragé les Parties à l'ACAP qui ne disposent pas d'un Plan national - Oiseaux de mer à élaborer et à adopter un plan qui respecte les lignes directrices techniques de la FAO.
- ii. A encouragé les Parties disposant d'un PAN-OM à le réviser et à le renforcer, le cas échéant, afin de garantir une conformité complète avec les lignes directrices techniques.
- iii. A encouragé les Parties à signaler au GTCA des études de cas qui font état d'une réussite et qui mettent en lumière les domaines problématiques dans lesquels des travaux supplémentaires sont nécessaires, et qui pourraient bénéficier d'une collaboration ou de conseils.
- iv. A marqué son soutien en faveur d'une recommandation visant à procéder à une analyse complète de la mise en œuvre de chaque plan au cours de la période intersessions afin d'en évaluer l'efficacité en matière de réduction de la capture accessoire des albatros et des pétrels.

#### 11.1.16 Liste des espèces inscrites à l'Annexe 1

- i. A approuvé la poursuite des travaux intersessions relatifs aux critères d'inscription à l'Annexe 1.

#### 11.1.17 Outils et lignes directrices

- i. A approuvé l'élaboration d'un guide des meilleures pratiques relatif à la libération des oiseaux marins enchevêtrés dans les filets et de fournir les fonds nécessaires pour ce faire.
- ii. A encouragé les pays de l'ACAP à définir les modalités de mise en œuvre ainsi que les mécanismes de durabilité (p. ex. délais, permission d'entreposer des échantillons à bord et de les décharger aux ports) devant permettre aux observateurs à bord des navires d'appliquer les protocoles relatifs au

prélèvement d'échantillons sur les oiseaux capturés accidentellement, tels qu'ils sont définis dans le document [SBWG7 Doc 24](#).

- iii. A reconnu le caractère limité des capacités actuelles de recherche en matière de santé des oiseaux de mer en Amérique du Sud et a encouragé la mise en place d'un « réseau sanitaire » régional ayant pour vocation une meilleure réalisation des priorités de l'ACAP relatives à la conservation appropriée des échantillons de tissus prélevés sur des oiseaux marins capturés accidentellement.
  - iv. A reconnu l'intérêt de tester sur le terrain les protocoles élaborés et a approuvé la phase pilote de mise en œuvre dans les pays sélectionnés où les autorisations requises ont été obtenues.
- 11.1.18 Des délégués ont attiré l'attention sur plusieurs points lors de la présentation du rapport du GTCA, notamment :

Capture accessoire des oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières pélagiques

11.1.19 Au moment d'envisager l'inclusion de dispositifs de protection des hameçons en tant que meilleure pratique alternative en matière d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières pélagiques, des inquiétudes ont été soulevées quant à leur nature exclusive. Plusieurs juridictions se retrouveraient dans l'incapacité de prescrire l'utilisation de ce type de dispositifs.

11.1.20 HSI a de son côté exprimé sa préoccupation à l'égard des taux d'échec à long terme de ces dispositifs, qui ne nous sont pas encore connus étant donné que tous ces dispositifs n'ont été développés que récemment.

11.1.21 Le président du GTCA a signalé que les avis révisés en matière de meilleures pratiques d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières pélagiques continueraient de recommander comme meilleure stratégie l'utilisation simultanée du lestage des avançons, des lignes d'effarouchement et de la mise à l'eau nocturne. Les dispositifs de protection des hameçons constituent une solution de remplacement à cette approche en trois mesures, le cas échéant. Il a également été fait observer que toutes les meilleures pratiques en matière de mesures d'atténuation sont susceptibles de connaître un certain taux d'échec, et c'est en ce sens que des études visant à en mesurer l'efficacité ont été encouragées.

Pêcheries artisanales et à petite échelle

11.1.22 Le Pérou a insisté sur l'importance de tenir compte des facteurs socio-économiques lorsqu'il s'agit d'élaborer des stratégies d'atténuation pour les pêcheries artisanales, en ayant toutefois émis une réserve quant à la mise en place et à l'efficacité de compensations économiques en tant qu'outil au service de cet objectif.

La technologie laser pour réduire les captures accessoires d'oiseaux marins

11.1.23 Le Comité a renouvelé ses préoccupations en ce qui concerne les effets de

la technologie laser sur la santé de l'homme et des oiseaux de mer, étant donné le manque d'informations sur le sujet.

Indicateurs de performance de l'ACAP : captures accessoires des oiseaux de mer

- 11.1.24 En réponse à une requête formulée par les États-Unis, le président du GTCA a précisé que lorsque le cadre pour la soumission des rapports relatifs aux captures accessoires serait mis en place, les Parties seraient invitées à fournir des estimations en la matière remontant jusqu'à la création de l'Accord en 2004. Il a également été précisé que le renforcement des capacités et le travail collaboratif seraient d'une importance fondamentale pour la mise en œuvre de ce cadre.

Coordination des activités liées aux ORGP

- 11.1.25 Le Brésil a insisté sur l'importance de la révision prévue pour septembre 2016 de la mesure relative à la conservation et à la gestion des oiseaux de mer de la CICTA (Rec 11-09), et a encouragé toutes les Parties et les États de l'aire de répartition non parties concernés à s'impliquer dans ce processus. Le président du GTCA a signalé que la révision de la mesure de la CTOI relative à la conservation et à la gestion des oiseaux de mer est également prévue pour septembre 2016. Il a à son tour exhorté les Parties et les États de l'aire de répartition non parties concernés à participer activement à ce processus de révision. Il a été souligné que ces actions figurent sur la liste des actions prioritaires reprises dans l'ANNEXE 5 du document **CC9 Doc 10 Rév 1**.

Surveillance électronique (SE)

- 11.1.26 Plusieurs Parties telles que l'Australie, le Brésil, l'Afrique du Sud et le Chili ont rendu compte d'initiatives en cours en matière de SE et ont encouragé à poursuivre l'élaboration de lignes directrices relatives à l'utilisation de la SE dans le cadre de la capture accessoire des oiseaux de mer.

PAI/PAN - Oiseaux de mer de la FAO

- 11.1.27 Les États-Unis ont salué la révision du PAN-Oiseaux de mer présentée dans le document [SBWG Doc 13](#), précisant que celui-ci apportait des orientations utiles sur les points à améliorer au niveau des PAN-Oiseaux de mer existants.

## **11.2 Futur programme de travail du GTCA**

- 11.2.1 Le programme de travail du GTCA figure dans la section 3 du programme de travail du CC (**ANNEXE 5**). Le Comité a approuvé le programme de travail à l'issue des discussions menées au titre du point 12.1 de l'ordre du jour.

## 12 PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITE CONSULTATIF

### 12.1 Programme de travail du Comité consultatif pour la période 2016-2018

- 12.1.1 Le programme de travail (**CC9 Doc 12**), tel qu'il a été approuvé par la RdP5, a été présenté par le président. Son élaboration s'est poursuivie pendant les réunions du GTSPC3 et du GTCA7. Une version finale du programme de travail a été adoptée (**ANNEXE 5**).
- 12.1.2 Certaines actions du programme de travail sont assorties d'un montant (en dollars australiens). Ces chiffres sont purement indicatifs. Il n'est pas fait mention du budget ni du temps que devront consacrer les Parties, les États de l'aire de répartition, les organisations observatrices, le Secrétariat et de nombreux scientifiques à la mise en œuvre du programme de travail.
- 12.1.3 Faisant suite à une proposition formulée par l'Australie, le Comité a chargé le GTT de réviser la nomenclature du *Ardenna creatopus* syn. *Puffinus creatopus* (puffin à pieds roses) et d'établir un rapport contenant les résultats à l'attention du CC10 et de la RdP6.
- 12.1.4 Le Chili a fait observer que la question du changement climatique et des effets en découlant pour la conservation des albatros et des pétrels ne figurait pas dans le programme de travail. Le président a suggéré d'inclure cette thématique en tant que point de l'ordre du jour du CC10, et le Chili a accepté de préparer un document sur le sujet en vue du CC10. Le président a encouragé les autres Parties et les observateurs à préparer eux aussi des documents.

### 12.2 Programme d'allocation de subventions de l'Accord

- 12.2.1 Le secrétaire exécutif a présenté le document [CC9 Doc 14](#) détaillant les procédures qui ont été appliquées en 2015 dans le cadre du programme d'allocation des petites subventions, et a souligné l'existence de problèmes spécifiques entravant la mise en œuvre du programme pour cette campagne d'appel à candidatures. Il a en outre détaillé plusieurs options additionnelles visant à élaborer plus avant le programme. La réunion a été informée que le prochain appel à candidatures était prévu peu après la fin du CC9, soit à la fin du mois de juin ou au début du mois de juillet.
- 12.2.2 Le Comité a noté l'importance et la grande valeur que représente le programme d'allocation des petites subventions pour servir les objectifs et les travaux de l'Accord, tout en insistant sur les efforts considérables qui ont été fournis afin de mettre en œuvre cette initiative. Il a néanmoins été déploré que l'impasse à laquelle a mené le dernier appel à candidatures n'ait toujours pas été résolue. Le Comité a également fait remarquer que des problèmes similaires étaient susceptibles d'entraver la mise en œuvre future du programme de détachement.
- 12.2.3 L'Argentine a assuré qu'elle accordait beaucoup de valeur au programme d'allocation des petites subventions, à l'instar de toutes les autres Parties. Elle a déclaré avoir mené des discussions avec le Royaume-Uni en période intersessions afin de trouver une solution au problème et s'est engagée à ne pas relâcher ses efforts.

12.2.4 De son côté, le Royaume-Uni a confirmé que les discussions bilatérales sur cette question étaient toujours en cours. Il a déclaré que les deux camps étaient déterminés à trouver une solution permettant au programme d'allocation des petites subventions de se poursuivre après la tenue du CC9. Toutefois, le Royaume-Uni a précisé qu'il n'était pas certain qu'un accord puisse être trouvé pendant le déroulement même de cette réunion.

12.2.5 L'Australie a encouragé toutes les Parties à adopter une approche nuancée au moment de décider quelles demandes seraient transmises au Sous-comité de l'ACAP chargé des subventions afin d'être évaluées dans le cadre de l'appel à candidatures pour les programmes d'allocation des petites subventions et de détachement.

### **12.3 Programme de détachement de l'Accord**

12.3.1 Le secrétaire exécutif a présenté le document **CC9 Doc 14** présentant les procédures à respecter pour l'affectation des fonds dans le cadre du programme de détachement de l'Accord.

12.3.2 Le document fait état de deux détachements subventionnés en 2015, l'un effectué par Patricia Pereira Serafini (CEMAVE, Brésil) auprès de British Antarctic Survey et de l'université d'Exeter, et l'autre par Veronica Cortez (université de Barcelone, Espagne) auprès de l'Albatross Task Force au Chili. Ces deux détachements ont été considérés comme très importants par les différents groupes de travail et le Comité consultatif. Au total, 26 034 AUD ont été débloqués pour leur réalisation.

12.3.3 Le secrétaire exécutif a évoqué la nécessité de revoir le formulaire de demande afin de mieux orienter les demandeurs quant aux documents justificatifs qu'ils doivent compléter et remettre.

### **12.4 Résultats des projets et des détachements subventionnés**

12.4.1 Le Secrétariat a présenté le document [AC9 Inf 02](#) détaillant les résultats des projets soutenus pendant la période d'appel à candidatures 2013-2014 ainsi que les résultats des projets d'appels à candidatures antérieurs qui étaient encore à communiquer. Le document contient également les résultats des deux détachements subventionnés en 2015.

12.4.2 Plusieurs projets subventionnés au cours de la dernière campagne d'appel à candidatures ayant abouti ont été présentés au cours des réunions des groupes de travail tenues préalablement au CC9

### **12.5 Stratégie de renforcement des capacités**

12.5.1 Le Secrétariat a présenté le document [CC9 Doc 18](#) présentant une version complète et révisée de la stratégie de renforcement des capacités de l'Accord pour examen par le Comité consultatif. Cette stratégie inclut des sections relatives aux objectifs, aux principes, au financement, à la réalisation et à la gouvernance.

12.5.2 L'Argentine a remercié le président et le secrétaire exécutif d'avoir poursuivi les travaux relatifs à l'élaboration de la stratégie en période intersessions. Cependant



- elle a demandé des éclaircissements concernant les implications, la mise en œuvre et les procédures de la stratégie afin de dissiper toutes ses craintes relatives à ces questions.
- 12.5.3 Un petit groupe, mené par l'Argentine, le Brésil et la Nouvelle-Zélande s'est rencontré en marge de la réunion afin de poursuivre l'analyse de la stratégie révisée.
- 12.5.4 L'Australie a rappelé que la stratégie de renforcement des capacités présentée lors de la présente réunion était le fruit des travaux réalisés au cours des années antérieures et qu'une partie substantielle de la stratégie avait déjà été adoptée par la Réunion des Parties.
- 12.5.5 Le groupe de rédaction a présenté une stratégie révisée, incluant de nouveaux paragraphes concernant les financements externes et des orientations financières en matière de renforcement des capacités, y compris celles prévues pour le programme d'allocation des petites subventions et le programme de détachement.
- 12.5.6 Le Royaume-Uni a exprimé ses inquiétudes à l'égard des nouvelles sections relatives au financement de la stratégie de renforcement des capacités, déclarant qu'elles ne sont pas réalisables en pratique et sont susceptibles d'entraver le fonctionnement efficace de l'Accord, et notamment du programme d'allocation des petites subventions et du programme de détachement. D'autres ajouts ne respecteraient pas les principes fondamentaux d'ouverture et de transparence de l'ACAP.
- 12.5.7 L'Australie a souligné que l'élaboration d'une réglementation financière incombait à la RdP et que les réglementations financières devaient prévoir la disponibilité de toutes les procédures utiles en une seule source.
- 12.5.8 Un groupe de rédaction mené par le secrétariat exécutif et constitué de l'Argentine, de l'Australie, du Brésil, de l'Équateur et du Royaume-Uni a été mis sur pied afin d'affiner davantage la stratégie pendant la période intersessions.

## **12.6 Conflits d'intérêts et partialité**

- 12.6.1 L'Australie a présenté le document [CC9 Doc 17](#) au nom de la Nouvelle-Zélande et de l'Uruguay. Celui-ci propose des modalités exhaustives pour l'établissement d'une politique relative aux conflits d'intérêts et aux situations de partialité pouvant survenir dans le cadre des travaux du Comité consultatif et des groupes de travail créés par le Comité de temps à autre. L'application de cette politique se restreindrait aux responsables élus et aux experts invités du Comité consultatif et de ses groupes de travail. Cette politique ne s'appliquerait pas aux représentants des Parties à l'Accord nommés en qualité de membre du Comité consultatif ni à leurs conseillers, conformément à l'article IX(2) de l'Accord.
- 12.6.2 L'Australie a indiqué que la politique proposée fournissait des définitions des termes « conflit d'intérêts » et « partialité ». La politique proposée prévoit aussi des exigences procéduriers pour les personnes auxquelles s'applique cette politique ainsi que pour le fonctionnement du Comité consultatif et de ses groupes de travail. Cette politique exigerait des individus auxquels elle s'appliquerait de fournir une déclaration de leurs intérêts, et porterait création d'un registre des intérêts qui serait tenu par le Secrétariat.

- 12.6.3 Le Comité a remercié l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Uruguay d'avoir préparé les modalités de cette proposition de politique relative aux conflits d'intérêts et à la partialité. En outre, le Comité a décidé de continuer à appliquer les mesures intermédiaires approuvées à l'occasion du CC8, qui offrent actuellement la garantie d'une gestion pratique, réalisable et efficace de tout conflit d'intérêt qui viendrait à surgir. Le Comité a accepté de continuer à examiner ces mesures intermédiaires.

### 13 INDICATEURS DE MESURE DU SUCCES DE L'ACAP

- 13.1 Les progrès réalisés concernant l'utilisation et l'élaboration d'indicateurs destinés à mesurer le succès de l'Accord ont été présentés dans les rapports du GTSPC3 (CC9 Doc 09 Rév 1) et du GTCA7 (CC9 Doc 10 Rév 1).
- 13.2 L'Argentine a déclaré que des progrès avaient été enregistrés dans l'élaboration des indicateurs relatifs au renforcement des capacités. Cependant, le document qui en fait état n'a pas encore fait l'objet d'une diffusion assez large au sein du groupe de contact et n'a, dès lors, pas pu être préparé à temps pour être présenté au CC9. De prochains travaux intersessions permettront de présenter un document à l'occasion du CC10.

### 14 INSCRIPTION DE NOUVELLES ESPECES

- 14.1 Aucun document préconisant l'inscription de nouvelles espèces à l'Annexe 1 de l'Accord n'a été présenté.
- 14.2 Le Comité a reconnu que de nombreuses espèces du genre *Pterodroma* devaient actuellement faire face à de considérables menaces pesant sur leur conservation, et que certaines d'entre elles ont déjà été identifiées par l'Accord comme des espèces préoccupantes ([AC3 Doc 18](#), [RdP5 Doc 21](#) et [SBWG7 Doc 25](#)). Il existe également d'autres petites espèces de pétrels fouisseurs qui partagent les mêmes caractéristiques de conservation que les espèces du genre *Pterodroma*. Le Comité a souligné que des discussions étaient continuellement en cours en période intersessions au sujet des modalités appropriées à définir pour la conservation de ces espèces, y compris dans le cadre de l'Accord, de la CMS et du « Groupe d'intérêt *Ptérodroma* » de BirdLife International, et a précisé que huit Parties à l'Accord au moins possédaient des populations reproductrices d'espèces du genre *Pterodroma*.
- 14.3 Le Comité a décidé qu'il pourrait se révéler intéressant d'organiser un atelier d'une journée impliquant les Parties à l'Accord intéressées et d'y inviter les autres acteurs ayant des intérêts dans la conservation de ces espèces. L'atelier serait organisé en 2017 en association avec la Dixième Réunion du Comité consultatif et ses groupes de travail.
- 14.4 L'objectif visé par l'atelier sera de faire progresser la compréhension que nous avons concernant les meilleures approches en matière de coopération internationale pour la conservation du genre *Pterodroma* et d'autres espèces de

pétrels fousseurs. Les activités de l'atelier consisteraient à :

1. partager des informations sur notre compréhension actuelle des menaces de conservation pesant sur le genre *Pterodroma* et les autres petites espèces de pétrels fousseurs, que ce soit sur terre, en mer ou dans leur environnement naturel plus globalement ;
2. analyser si la coopération internationale est susceptible d'apporter une plus-value dans le cadre de la gestion de ces menaces, et si tel est le cas, dans quelle mesure ;
3. établir les modalités en vue d'une coopération internationale, le cas échéant ; et
4. préparer un rapport et des recommandations à l'intention de la Sixième Réunion des Parties à l'Accord en 2018.

14.5 Le Comité a accepté d'autoriser le Secrétariat à prendre les mesures appropriées afin de communiquer le champ d'action, la date et le lieu de l'atelier. Un petit groupe de contact comprenant l'Australie, le Brésil, l'Équateur, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni participera aux préparatifs de l'atelier.

## 15 REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 15.1 L'Argentine a déposé une requête concernant l'usage des références bibliographiques. Celle-ci fait suite aux discussions menées lors des réunions antérieures au cours desquelles l'Argentine a proposé d'apposer une formule en note de bas de page des documents, qui soit fondée sur celle utilisée pour les cartes publiées par les Nations Unies. Cette note de bas de page résonnerait comme suit : « *Les références bibliographiques et documentaires contenues dans ce document sont utilisées exclusivement à des fins scientifiques et elles ne reflètent en aucune manière l'expression d'une opinion concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une zone ou de ses autorités.* »
- 15.2 Le Brésil, le Chili, l'Équateur et l'Uruguay ont marqué leur soutien en faveur de la requête de l'Argentine.
- 15.3 Le Royaume-Uni a déclaré estimer que le paragraphe 4 de la Résolution 2.9 adoptée par la Réunion des Parties lors de sa deuxième session (RdP2), couvrirait déjà en grande partie cette question. Puisqu'une erreur dans la traduction espagnole du texte anglais a été découverte, le Royaume-Uni suggère à l'Argentine de réfléchir à la question et de revoir sa position. Par ailleurs, le Royaume-Uni a souligné que des versions corrigées des traductions espagnole et française avaient désormais été préparées et transmises à toutes les Parties, dans l'espoir que ces textes corrigés éviteront les éventuels malentendus.
- 15.4 L'Australie a indiqué qu'il semblerait que les modifications proposées altèrent le fonctionnement de la Résolution 2.9, ce qui devrait faire l'objet d'une analyse par la Réunion des Parties.
- 15.5 La Nouvelle-Zélande a exprimé ses inquiétudes quant à l'interaction de cette proposition avec la Résolution 2.9.

- 15.6 L'Argentine a fait observer que les divergences de points de vue n'ont aucun lien avec le problème de traduction identifié, étant donné que la proposition avait été élaborée sur la base de la version anglaise du libellé de la Résolution 2.9.
- 15.7 L'Argentine a indiqué que, dans le cas où de nouvelles Parties viendraient à adhérer à l'Accord, le caractère volontairement général du texte servirait à protéger les droits des auteurs et se révélerait aussi utile pour les questions qui ne sont pas de nature purement scientifique.
- 15.8 Le président du Comité consultatif a noté qu'aucun document n'avait été présenté pour le CC9 et les CC ultérieurs, et qu'en l'absence d'une proposition détaillée avant la réunion, la question n'avait pu être analysée de manière approfondie au cours de celle-ci.
- 15.9 L'Argentine a accepté de présenter une proposition relative à l'usage des références bibliographiques lors du CC10, sous la forme d'un document de travail devant être pleinement analysé par le CC.

## **16 ÉLECTION ET NOMINATION DES AGENTS DU CC**

- 16.1 Le président a rappelé au CC que tous les mandats des agents du CC se terminaient à la fin de la présente réunion. Des élections sont donc nécessaires afin d'élire les agents pour la prochaine période, qui se terminera à la fin de la réunion du CC après la Sixième Réunion des Parties (CC11 en 2019). Il a été requis de procéder aux nominations :
- 16.2 Vice-présidents, Groupe de travail sur la capture accessoire des oiseaux de mer : l'Australie a proposé la candidature du D<sup>r</sup> Igor Debski et la Nouvelle-Zélande celle de Sebastian Jimenez. En l'absence d'autres candidats, le D<sup>r</sup> Igor Debski et Sebastian Jimenez ont été élus.
- 16.3 Président, Groupe de travail sur la capture accessoire des oiseaux de mer : l'Uruguay a proposé la candidature du D<sup>r</sup> Anton Wolfaardt. En l'absence d'autres candidats, le D<sup>r</sup> Anton Wolfaardt a été élu.
- 16.4 Vice-présidents, Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation : l'Argentine a proposé la candidature de Patricia Serafini et le Brésil celle du D<sup>r</sup> Flavio Quintana. En l'absence d'autres candidats, Patricia Serafini et le D<sup>r</sup> Flavio Quintana ont été élus.
- 16.5 Présidents, Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation : l'Afrique du Sud a proposé la candidature du D<sup>r</sup> Rosemary Gales et le Chili celle du D<sup>r</sup> Richard Phillips. En l'absence d'autres candidats, le D<sup>r</sup> Rosemary Gales et le D<sup>r</sup> Richard Phillips ont été élus.
- 16.6 Vice-président, Groupe de travail sur la taxonomie : le Pérou a proposé la candidature du D<sup>r</sup> Mike Double. En l'absence d'autres candidats, le D<sup>r</sup> Mike Double a été élu.
- 16.7 Président, Groupe de travail sur la taxonomie : l'Australie a proposé la candidature de Mark Tasker. En l'absence d'autres candidats, le Mike Tasker a été élu.

- 16.8 Vice-président, Comité consultatif : l'Uruguay a proposé la candidature de Tatiana Neves. En l'absence d'autres candidats, Tatiana Neves a été élue.
- 16.9 Président, Comité consultatif : le Chili a proposé la candidature de Nathan Walker. En l'absence d'autres candidats, Nathan Walker a été élu.

## **17 DIXIEME REUNION DU COMITE CONSULTATIF**

### **17.1 Date et lieu**

- 17.1.1 La Nouvelle-Zélande a proposé d'accueillir la Dixième Réunion du Comité consultatif (CC10).
- 17.1.2 La proposition de la Nouvelle-Zélande a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme au sein du Comité.
- 17.1.3 Le président a noté que la Nouvelle-Zélande constitue l'endroit idéal pour accueillir l'« atelier *Pterodroma* » (cf. point 14 de l'ordre du jour) étant donné l'expertise locale relative à ces espèces. Le président a informé que la réunion aura très probablement lieu vers la fin août/début septembre 2017.

### **17.2 Projet d'ordre du jour**

- 17.2.1 Le Comité a examiné un projet d'ordre du jour pour le CC10 (**ANNEXE 7**). Celui-ci sera envoyé aux Parties pour avis.

## **18 SIXIEME SESSION DE LA REUNION DES PARTIES**

### **18.1 Date et lieu**

- 18.1.1 Aucune des Parties présentes lors de la Réunion n'a proposé d'accueillir la Sixième session de la Réunion des Parties (RdP6) en 2018. Le Secrétariat et le président du CC s'entreprendront avec les Parties en période intersessions afin de trouver un lieu pour accueillir la réunion en 2018.

## **19 AUTRES ELEMENTS DE CONSIDERATION**

### **19.1 Sixième Conférence internationale sur les albatros et les pétrels**

- 19.1.1 Le président du CC a attiré l'attention sur la tenue de la Sixième Conférence internationale sur les albatros et les pétrels à Barcelone, Espagne, du 19 au 23 septembre 2016. Un extrait, déjà soumis, rendant compte des travaux de l'Accord et assurant leur promotion a été discuté au cours des réunions du GTCA7 et GTSPC3.
- 19.1.2 Le président du CC a informé le Comité qu'une requête avait été déposée auprès de l'ACAP visant à contribuer au financement de la conférence. Ceci dit, aucun mécanisme de financement n'a pu être identifié pour donner suite à cette requête. L'avis du Comité a été sollicité relativement à l'octroi de fonds en soutien à de prochaines conférences similaires.

- 19.1.3 L'Équateur a fait part à la réunion d'une situation similaire avec l'IAC et a exhorté les Parties à définir une enveloppe budgétaire devant permettre de répondre à ce type de requêtes au cours de la prochaine période triennale.
- 19.1.4 L'Afrique du Sud a marqué son soutien en faveur de cette proposition et le Comité a accepté d'ajouter une ligne à ce sujet dans le document relatif au projet de budget pour la RdP6.
- 19.1.5 Les États-Unis ont attiré l'attention de la réunion sur le Congrès mondial de la nature de l'UICN, qui aura lieu à Honolulu au début du mois de septembre 2016.

## **20 ADOPTION DU RAPPORT**

- 20.1 La réunion a adopté le rapport du CC9.

## **21 OBSERVATIONS FINALES**

- 21.1 Le président Mark Tasker a partagé ses réflexions personnelles :
- 21.2 « J'ai occupé tour à tour les postes de président ou de vice-président du Comité consultatif de l'ACAP depuis le tout début de son existence. J'ai eu l'occasion au cours de cette période de travailler aux côtés de John Cooper comme vice-président et de Marco Favero comme président. J'ai beaucoup apprécié travaillé avec eux deux. Ce furent de joyeux compagnons et nous avons partagé de bons moments. Je suis ravi de les voir tous deux jouer un rôle essentiel au sein de l'ACAP encore aujourd'hui, l'un en tant que responsable de la communication et l'autre en qualité de secrétaire exécutif.
- 21.3 En me remémorant mon temps passé à la présidence du Comité consultatif, j'ai pu me rendre compte du bon fonctionnement de chaque composante de l'ACAP. Nous avons trois groupes de travail au niveau des experts. Deux d'entre eux constituent véritablement la force motrice qui permet à l'ACAP d'aller de l'avant. Le groupe de travail sur la capture accessoire des oiseaux de mer est considéré comme l'un des forums mondiaux où puiser de l'expertise et des conseils judicieux en matière de capture accessoire des oiseaux de mer. Les documents présentés la semaine dernière au cours de la conférence du groupe de travail furent tous d'excellente qualité. La présidence, avec d'abord Barry Baker et ensuite Anton Wolfaardt, avec le soutien de leurs vice-présidents, s'est révélée dynamique, ciblée et très productive.
- 21.4 De la même manière, Richard Phillips et Rosie Gales (habilement assistés par leurs vice-présidents) ont efficacement assuré la présidence du groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation, à l'instar de leurs prédécesseurs. Le groupe a assumé toutes ses tâches avec entrain et nous a permis d'élargir autant que possible nos connaissances relatives aux espèces de l'ACAP, en garantissant que les actions des Parties soient axées sur les principales priorités.

- 21.5 En soutien à ces deux groupes de travail et aux autres organes de l'ACAP, le Secrétariat a réalisé son travail avec beaucoup d'efficacité et de minutie. Warren Papworth a occupé le poste de secrétaire exécutif pendant presque toute l'existence du Secrétariat, répondant avec diligence, courtoisie et diplomatie aux nombreux défis, questions et travaux de notre organisation. On ne pourra jamais se rendre assez compte de l'étendue des tâches que ce poste exige de pouvoir assumer. Le secrétaire exécutif doit en effet faire preuve de rigueur pour élaborer le budget, représenter l'organisation à un niveau gouvernemental et être doté d'une grande expertise afin d'éditer des documents techniques. Toutes ces compétences, Warren les avait, et nous lui sommes tous reconnaissants pour son travail. La personne qui travaille aux côtés de Warren (et maintenant de Marco) n'est autre que la directrice scientifique, Wiesława Misiak, que nous connaissons tous sous le nom de Wavee. Elle s'occupe de tous ces petits détails sur lesquels bon nombre d'entre nous ne s'attardent même pas. Elle ne rechigne pas à la tâche (en n'hésitant pas à prolonger ses heures de travail jusqu'au bout de la nuit), faisant preuve d'une passion pour son travail que je respecte et j'admire.
- 21.6 Je ne ferai pas de commentaires sur la Réunion des Parties (il leur revient de faire leur autocritique), mais j'ai le sentiment de devoir prononcer quelques mots au sujet du Comité consultatif. Son rôle est de faire progresser l'Accord entre les sessions de la Réunion des Parties, sur la base du plan de travail convenu. Les réunions du Comité consultatif coûtent à l'Accord environ 250 000 à 300 000 USD par période triennale. Même si une partie de ce budget est allouée aux réunions des groupes de travail, il n'en demeure pas moins que cette somme représente une partie substantielle du budget de l'Accord. Je suis toutefois inquiet de voir que le Comité consultatif n'accorde pas beaucoup de valeur au travail de conservation effectué par l'Accord. Il semblerait que nous gaspillions une grande partie de notre temps à des questions relativement triviales, qui prennent beaucoup de temps à être résolues. J'ai le sentiment, pourtant, que, dans de nombreux cas, le Comité n'est pas toujours composé des bonnes personnes, dotées des compétences adéquates pour résoudre ces problèmes. Rentabilisons-nous bien notre temps et dépensons-nous correctement les précieux deniers (et de plus en plus rares) des Parties aux fins de renforcer la conservation des albatros et des pétrels ? Le renforcement des capacités représente toujours une question très importante, mais l'accent semble souvent mis sur ce que chaque Partie est susceptible de tirer individuellement de l'Accord au lieu de le mettre sur ce qui peut être offert (et je suis certain que nous sommes tous capables d'offrir quelque chose, chacun à la hauteur de ses moyens).
- 21.7 Ainsi, je pense qu'au fur et à mesure que nous avançons, le défi qui s'impose maintenant à nous est de déterminer si le Comité consultatif fonctionne bien de manière optimale. Si le Comité doit continuer à traiter des questions diplomatiques d'envergure et des questions financières, attire-t-il bien les bons experts dans ces domaines ? Et est-ce que sa structure et son fonctionnement ont atteint leur plus haut degré d'efficacité ? Pouvons-nous, chacun individuellement, améliorer notre approche vis-à-vis des travaux du Comité ? Nous devons aux albatros et aux pétrels de réfléchir à ces questions et de prendre des mesures pour progresser, tant individuellement que collectivement.

- 21.8 Enfin, je souhaiterais vous remercier pour m'avoir témoigné votre confiance pendant toutes ces années afin de me permettre d'être votre président et vice-président. Je souhaite tous mes vœux de réussite à Nathan Walker et Tatiana Neves, à l'heure où il leur incombe de reprendre le flambeau de la direction du Comité consultatif. »
- 21.9 Le président a remercié le personnel de l'Hotel Club La Serena pour son hospitalité, et tout particulièrement Jorge Morales et Carolina Cuello. Il a également témoigné toute sa reconnaissance aux techniciens audio/vidéo locaux, aux interprètes d'OnCall, à Cecilia Alal et au D<sup>r</sup> Sandra Hale, tous ayant bénéficié du soutien compétent de Marco Vernaza. Marcelo Garcia et Jorge Azocar ont été de merveilleux hôtes chiliens et le président a tenu à les remercier, ainsi que leurs collègues de l'IFOP et du Sous-secrétariat chilien de la pêche et de l'aquaculture, pour avoir élégamment inauguré la réunion. Enfin, le président a souligné que la réunion n'aurait pas été possible sans les efforts considérables déployés par le Secrétariat. La réunion s'est jointe aux remerciements adressés à toutes les personnes concernées.
- 21.10 À son tour, le Comité consultatif a remercié le président pour sa présidence et son excellent travail au cours de cette réunion.



**ANNEXE 1. LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION**

<b>PARTIES</b>	
<b>AFRIQUE DU SUD</b>	
Membre:	Dr Robert CRAWFORD Department of Environmental Affairs Email: <a href="mailto:Crawford@environment.gov.za">Crawford@environment.gov.za</a>
<b>ARGENTINE</b>	
Membre:	Ms Patricia HURTADO Ministerio de Relaciones Exteriores y Culto Email: <a href="mailto:pah@mrecic.gov.ar">pah@mrecic.gov.ar</a>
Conseiller:	Ms Noelia BLASCOVICH Ministerio de Relaciones Exteriores y Culto Email: <a href="mailto:blh@mrecic.gov.ar">blh@mrecic.gov.ar</a>
<b>AUSTRALIE</b>	
Membre:	Mr Jonathon BARRINGTON Department of Environment, Australian Antarctic Division Email: <a href="mailto:Jonathon.Barrington@aad.gov.au">Jonathon.Barrington@aad.gov.au</a>
<b>BRÉSIL</b>	
Membre:	Ms Thaís Evangelista COUTINHO Ministério do Meio Ambiente do Brasil Email: <a href="mailto:thais.coutinho@mma.gov.br">thais.coutinho@mma.gov.br</a>
Membre suppléant; Vice-président du GTCA :	Ms Tatiana DA SILVA NEVES Projeto Albatroz Email: <a href="mailto:tneves@projetoalbatroz.org.br">tneves@projetoalbatroz.org.br</a>
<b>CHILI</b>	
Membre:	Mr Marcelo GARCIA Subsecretaria de Pesca Email: <a href="mailto:mgarcia@subpesca.cl">mgarcia@subpesca.cl</a>

Membre suppléant :	Ms Karin MUNDNICH Subsecretaria de Pesca y Acuicultura Email: <a href="mailto:kmundnich@subpesca.cl">kmundnich@subpesca.cl</a>
Conseiller:	Dr María Ángela BARBIERI Subsecretaria de Pesca y Acuicultura
<b>ÉQUATEUR</b>	
Membre:	Mr Eduardo ESPINOZA Direccion del Parque Nacional Galapagos / Ministerio del Ambiente Email: <a href="mailto:eespinoza@galapagos.gob.ec">eespinoza@galapagos.gob.ec</a>
<b>NOUVELLE-ZÉLANDE</b>	
Membre; Vice-président du GTCA :	Dr Igor DEBSKI Department of Conservation Email: <a href="mailto:idebski@doc.govt.nz">idebski@doc.govt.nz</a>
Membre suppléant:	Mr Nathan WALKER Ministry for Primary Industries Email: <a href="mailto:Nathan.Walker@mpi.govt.nz">Nathan.Walker@mpi.govt.nz</a>
<b>PÉROU</b>	
Membre:	Ms Elisa GOYA Instituto del Mar del Perú – IMARPE Email: <a href="mailto:egoya@imarpe.gob.pe">egoya@imarpe.gob.pe</a>
<b>ROYAUME-UNI</b>	
Membre; Président du CC:	Mr Mark TASKER Joint Nature Conservation Committee Email: <a href="mailto:Mark.Tasker@jncc.gov.uk">Mark.Tasker@jncc.gov.uk</a>
Conseiller; Co-président du GTSPC:	Dr Richard PHILLIPS British Antarctic Survey Email: <a href="mailto:raphil@bas.ac.uk">raphil@bas.ac.uk</a>

Conseiller:	Mrs Sally PONCET Independent wildlife biologist Email: <a href="mailto:sallyponcet@yahoo.com">sallyponcet@yahoo.com</a>
Conseiller:	Miss Anne SAUNDERS Joint Nature Conservation Committee Email: <a href="mailto:anne.saunders@jncc.gov.uk">anne.saunders@jncc.gov.uk</a>
Conseiller; Président du GTCA:	Dr Anton WOLFAARDT Non-affiliated Email: <a href="mailto:acwolfaardt@gmail.com">acwolfaardt@gmail.com</a>
<b>URUGUAY</b>	
Membre:	Mr Andrés DOMINGO Dirección Nacional de Recursos Acuáticos Email: <a href="mailto:adomingo@dinara.gub.uy">adomingo@dinara.gub.uy</a>

## ÉTATS DE L'AIRE DE RÉPARTITION

### CANADA

Observateur: Mr Ken MORGAN  
Environment and Climate Change Canada  
Email: [ken.morgan@dfo-mpo.gc.ca](mailto:ken.morgan@dfo-mpo.gc.ca)

### NAMIBIE

Observateur: Dr Hannes HOLTZHAUSEN  
Ministry of Fisheries & Marine Resources  
Email: [Hannes.Holtzhausen@mfmr.gov.na](mailto:Hannes.Holtzhausen@mfmr.gov.na)

### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Observateur; Chef  
de délégation: Ms Mi Ae KIM  
NOAA Fisheries  
Email: [mi.ae.kim@noaa.gov](mailto:mi.ae.kim@noaa.gov)

Observateur: Mr Joseph FETTE  
U.S. State Department  
Email: [FetteJA@state.gov](mailto:FetteJA@state.gov)

Observateur:	Dr Elizabeth FLINT U.S. Fish and Wildlife Service Email: <a href="mailto:Beth_Flint@fws.gov">Beth_Flint@fws.gov</a>
--------------	---

<b>OBSERVATEURS – ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES</b>	
<b>GRUPO DE ECOLOGÍA Y CONSERVACIÓN DE ISLAS, A.C. (GECI) (MEXICO)</b>	
Observateur:	Mr Federico MÉNDEZ-SÁNCHEZ Email: <a href="mailto:federico.mendez@islas.org.mx">federico.mendez@islas.org.mx</a>
<b>HUMANE SOCIETY INTERNATIONAL</b>	
Observateur:	Mr Nigel BROTHERS Email: <a href="mailto:brothersbone@yahoo.com.au">brothersbone@yahoo.com.au</a>
<b>INSTITUTO DE FOMENTO PESQUERO (CHILE)</b>	
Observateur; Chef de délégation:	Mr Jorge AZOCAR Email: <a href="mailto:Jorge.azocar@ifop.cl">Jorge.azocar@ifop.cl</a>
Observateur:	Ms Lorena CANALES
Observateur:	Ms Gabriela GUTIÉRREZ
Observateur:	Dr Carlos MONTENEGRO

<b>SECRETARIAT</b>	
Secrétaire exécutif:	Dr Marco FAVERO Tel: +61 3 6165 6674 Email: <a href="mailto:marco.favero@acap.aq">marco.favero@acap.aq</a>
Agent scientifique:	Dr Wiesława MISIAK Tel: +61 3 6165 6675 Email: <a href="mailto:wieslawa.misiak@acap.aq">wieslawa.misiak@acap.aq</a>
Documentaliste:	Dr John COOPER Email: <a href="mailto:john.cooper61@gmail.com">john.cooper61@gmail.com</a>
Personnel CC9:	Dr Gabriela BLANCO IBIOMAR-CONICET, Argentina  Dr Juan Pablo SECO PON Universidad Nacional de Mar del Plata, Argentina

<b>INTERPRÈTES</b>	
Espagnol/Anglais: Anglais/Espagnol:	Dr Sandra HALE Ms Cecilia ALAL  ONCALL Interpreters & Translators Email: <a href="mailto:Conference@oncallinterpreters.com">Conference@oncallinterpreters.com</a>

**ANNEXE 2. LISTE DES DOCUMENTS DE LA REUNION**

<b>DOCUMENTS DE TRAVAIL</b>			
<b>Document</b>	<b>Titre</b>	<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Soumis par</b>
CC9 Doc 01	Ordre du jour provisoire de la réunion	2	Comité consultatif
CC9 Doc 02 Rev 2	Projet d'ordre du jour annoté	2	Président intérimaire du CC
CC9 Doc 03	Programme de la réunion	2	Président du CC, Secrétariat
CC9 Doc 04 Rev 1	Liste des Participants de la réunion	2	Secrétariat
CC9 Doc 05 Rev 2	Liste des Documents de la réunion	2	Président du CC, Secrétariat
CC9 Doc 06 Rev 1	Rapport du Secrétariat	5.1	Secrétariat
CC9 Doc 07	Rapport du gouvernement dépositaire sur l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels (Canberra, 19 juin 2001)	4	Australie
CC9 Doc 08 Rev 1	Rapport financier intérimaire 2016	6.1	Secrétariat
CC9 Doc 09	Rapport du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation	9.1	Présidentes du GTSPC
CC9 Doc 10	Rapport du Groupe de travail sur les captures accessoires d'oiseaux de mer	11.1	Président du GTCA
CC9 Doc 11	Pas soumis		
CC9 Doc 12	Programme de travail du Comité consultatif 2016 - 2018	12.1	Président et Vice-président du CC
CC9 Doc 13	Programme de travail du Secrétariat 2016 - 2018	5.2	Secrétariat
CC9 Doc 14	Allocation des fonds au Programme de travail du CC	12	Sous-comité des subventions, Secrétariat
CC9 Doc 15	Résultats de la RdP5 présentant un intérêt pour le programme de travail du Comité consultatif	8, 12	Secrétariat, Président par intérim du CC
CC9 Doc 16	Résolution 5.8 — visant à mettre en œuvre l'Article VIII.15 de l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels	8	Australie
CC9 Doc 17	Conflits d'intérêts et partialité	12.6	Australie, Nouvelle-Zélande et Uruguay

<b>DOCUMENTS DE TRAVAIL</b>			
<b>Document</b>	<b>Titre</b>	<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Soumis par</b>
CC9 Doc 18	Stratégie de renforcement des capacités	12.5	Secrétariat, Président par intérim du CC
<b>DOCUMENTS D'INFORMATION</b>			
<b>Document</b>	<b>Titre</b>	<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Soumis par</b>
AC9 Inf 01	Agreement Budget 2016 – 2018 <i>Budget de l'Accord 2016-2018</i>	8, 12	Secrétariat
AC9 Inf 02	Progress reports on Conservation Projects and Secondments supported by the AC <i>Rapports sur les projets de conservation et les détachements soutenus par le CC</i>	12.4	Secrétariat

**ANNEXE 3. ORDRE DU JOUR DU CC9**

<b>Ordre du jour du CC9</b>
<b>1. Remarques d'ouverture</b>
<b>2. Adoption de l'ordre du jour</b>
<b>3. Règlement intérieur</b> 3.1 Amendement de l'Article 20
<b>4. Rapport du gouvernement dépositaire</b>
<b>5. Secrétariat de l'ACAP</b> 5.1 Activités menées au cours de la période intersessions 2015-2106 5.2 Programme de travail du Secrétariat 2016-2018
<b>6. Questions financières de l'Accord</b> 6.1 Rapport financier
<b>7. Rapports des Observateurs</b> 7.1 Rapports des Observateurs de l'ACAP à des réunions internationales 7.2 Rapports des Observateurs au CC9
<b>8. Rapport sur la Cinquième Réunion des Parties</b>
<b>9. Conservation et statut des populations d'albatros et de pétrels</b> 9.1 Rapport du groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation 9.2 Futur Programme de travail du GTSPC
<b>10. Taxonomie des albatros et des pétrels</b> 10.1 Rapport du groupe de travail sur la taxonomie 10.2 Futur programme de travail du GTT
<b>11. Captures accessoires d'oiseaux marins</b> 11.1 Rapport du groupe de travail sur les captures accessoires 11.2 Futur programme de travail du GTCA
<b>12. Comité consultatif</b> 12.1 Programme de travail du Comité consultatif 2016-2018 12.2 Programme de bourses de l'Accord 12.3 Programme de détachement de l'Accord 12.4 Résultats des projets et détachements soutenus 12.5 Stratégie de renforcement des capacités 12.6 Conflits d'intérêts et partis pris
<b>13. Indicateurs proposés pour mesurer le succès de l'ACAP</b>
<b>14. Recensement de nouvelles espèces</b>



<b>15. Références bibliographiques</b>
<b>16. Élection et nomination des représentants du CC</b>
<b>17. Dixième Réunion du Comité consultatif</b> 17.1 Horaire et lieu 17.2 Ordre du jour provisoire
<b>18. Sixième Réunion des Parties</b> 18.1 Horaire et lieu
<b>19. Autres questions</b> 19.1 6 <sup>e</sup> Conférence internationale sur les albatros et les pétrels
<b>20. Adoption du rapport</b>
<b>21. Remarques de clôture</b>

### ANNEXE 4. PROGRAMME DE TRAVAIL DU SECRETARIAT POUR LA PERIODE 2016-2018

Les actions terminées ou qui ne sont plus pertinentes sont barrées. Les nouvelles actions identifiées au GTCA7, GTSPC3 et CC9 sont en bleu.

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2016		2017		2018		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
<b>1</b>	<b>SOUTIEN DES RÉUNIONS DE LA RdP, DU COMITÉ CONSULTATIF ET DES GROUPES DE TRAVAIL</b>			<b>CC9 + GTs</b>		<b>CC10 + GTs</b>		<b>RdP6</b>		
1.1	Prendre les dispositions nécessaires pour les réunions	Article X.a								
	▪ sélection du lieu de réunion		Sec. exéc.	3	2 500	3	2 500	3	2.500	Frais de déplacement
	▪ organisation des contractuels, du lieu de réunion/de l'équipement		Sec. exéc.	3		3		3		
	▪ liaison avec le gouvernement hôte		Sec. exéc.	2		2		2		
1.2	Préparation des documents de réunion	Article X.a								À 60 jours de la réunion
	▪ rédaction de documents de réunion		Sec. exéc.	10		10		10		
	▪ rédaction de documents de réunion		Agent scient.	10		10		5		
	▪ rédaction de documents de réunion		Cons. tech.	5		5				
	▪ coordination des documents de réunion		Sec. exéc.	5		5		5		
	▪ coordination des documents de réunion		Agent scient.	5		5		2		
	▪ coordination des documents de réunion		Cons. tech.	5		5				
	▪ rédaction du rapport sur la mise en œuvre		Sec. exéc.			5		3		
	▪ rédaction du rapport sur la mise en œuvre		Agent scient.			15		3		
	▪ rédaction du rapport sur la mise en œuvre		Cons. tech.			5				
1.3	Soutien de la participation d'experts et de délégués bénéficiant d'un soutien financier	Article VII 5	Sec. exéc.	5		5		5		Correspondance, organisation des déplacements, acquittement des comptes

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2016		2017		2018		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
1.4	Organiser la traduction et l'envoi des documents de réunion, ainsi que la fourniture de services d'interprétation	CC RI 17 (1)								À 30 jours de la réunion
	▪ coordination avec le fournisseur de service		Sec. exéc. & Agent scient.	5		5		5		
	▪ envoi des documents		Agent scient.	5		5		2		
1.5	Soutien et conduite des réunions	Article X.a								
	▪ déplacements pour les réunions		Personnel Secrétariat x 2	8	6 000	8	6 000	8	6 000	4 jours par réunion, billets d'avion
	▪ déplacements pour les réunions		Agent contrac. x 1	4	6 000	4	6 000	2	5 000	billets d'avion, emploi de contractuels
	▪ participation à la réunion		Personnel Secrétariat x 2	28	4 400	28	4 400	14	4 400	hébergement/ indemnités x 2
	▪ participation à la réunion		Agent contrac. x 1	12	10 000	12	10 000	6	5 000	emploi de contractuels, hébergement
1.6	Préparer le rapport de la réunion et le diffuser à toutes les Parties	Article X.a	Personnel Secrétariat x 2	6		6		6		
1.7	Préparer les lignes directrices sur les options d'accréditations pour les Parties	RdP5	Sec. exéc							
1.8	Réviser l'Annexe A au Statut du personnel	RdP5	Sec. exéc							
<b>2</b>	<b>GESTION DU SECRÉTARIAT</b>									
2.1	Administrer le budget de l'Accord et le Fonds spécial prévu à l'Article VII (3) conformément au Règlement financier de l'Accord	Article X.g								
	▪ paiement des comptes		Sec. exéc.	15		15		15		
	▪ préparation des factures et des reçus		Sec. exéc.	4		4		4		
	▪ préparation des États financiers		Sec. exéc.	2		2		2		
	▪ maintenir des registres des avances et des actifs		Sec. exéc.	1		1		1		

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2016		2017		2018		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
2.2	Préparer les rapports financiers biannuels pour l'information des Parties et du Président du Comité consultatif	CC2, RdP2	Sec. exéc.	4		4		4		
2.3	Fournir des informations au public sur l'Accord et ses objectifs, et promouvoir les objectifs de l'Accord	Article X.h								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ préparation d'ACAP Latest News pour le site Web</li> </ul>		Documentaliste	90		90		90		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ maintenir/mettre à jour les liens du site Web, les plans de gestion et les publications</li> </ul>		Documentaliste et Agent scient.	5		5		5		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ gestion de la page Facebook de l'ACAP</li> </ul>		Documentaliste	2		2		2		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ préparation de matériel scientifique</li> </ul>		Agent scient.	5		5		5		
2.4	Mise à jour et maintien du site Web de l'ACAP	Article X.h	Agents scient.et contrac.	20	8 000	20	8 000	20	8 000	
2.5	Faire rapport à la 5e session de la Réunion des Parties sur l'efficacité et l'efficience du Secrétariat telles que mesurées par les indicateurs convenus	Article X.i	Sec. exéc.					2		
2.6	Rassembler selon les besoins les informations résumées fournies par les Parties sur la mise en œuvre et le fonctionnement efficace de l'Accord, particulièrement en ce qui concerne les mesures de conservation prises	Article X.j ;	Sec. exéc.			5				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ examiner les données, assurer la liaison avec les parties intéressées, modifier la base de données, rassembler les informations et rédiger des rapports de synthèse</li> </ul>	Article VII (1) c); Article VIII (10)	Agent scient.			15				
2.7	Représenter l'Accord aux réunions d'autres organisations intergouvernementales, le cas échéant, afin de faciliter la réalisation de l'objectif de l'Accord	Article X.d ;								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ participation aux réunions de la CMS, FAO, etc.</li> </ul>	Article XI	Sec. exéc. et Agent scient.	15	8 500	5	8 500	15	8 500	Hébergement, et indemnités
2.8	Préparer un rapport sur les activités du Secrétariat pour les réunions du CC et de la RdP	Article X f)	Sec. exéc.	1		1		1		

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2016		2017		2018		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
2.9	Recruter et gérer le personnel du Secrétariat conformément au Statut du personnel et aux directives de la Réunion des Parties	Statut du personnel	Sec. exéc.	6		6		6		
<b>3</b>	<b>FACILITATION DU TRAVAIL DU COMITÉ CONSULTATIF</b>									
3.1	Aider le Président du Comité consultatif selon les besoins afin de faciliter les travaux du CC	Article X k)								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ assurer une liaison hebdomadaire, aider à coordonner les réunions des agents du CC, etc.</li> </ul>		Sec. Exéc.	25		25		25		
3.2	Aider le Président du Comité consultatif à préparer un rapport à l'intention de la RdP sur les activités du Comité consultatif	Article IX 6.e)	Sec. Exéc.			1				
3.3	Aider les présidents du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation selon les besoins afin de faciliter les travaux du Groupe	Article X k)								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Examiner les lacunes dans les données soumises à l'ACAP sur les populations, le suivi, la gestion des sites de reproduction, les menaces et la protection réglementaire ; réclamer les données non communiquées et incorporer les modifications</li> </ul>	GT CC tâche 2.1	Agent scient.	25		25		25		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Examiner et affiner les interrogations normalisées et les données de sortie pour leur analyse et interprétation. Continue à améliorer la structure du portail de données et des interrogations</li> </ul>	GT CC tâche 2.2	Agent scient. & agent contr.	25	5 000	25	5 000	25	5 000	Programmeur/développeur de données consultant
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evaluer soigneusement et actualiser les tendances mondiales en matière de populations</li> </ul>	GT CC tâche 2.3	Agent scient.	10		10		10		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre à jour les évaluations d'espèces de l'ACAP</li> </ul>	GT CC tâche 2.4	Agent scient.	30		30		30	4.000	Coûts pour BirdLife pour mettre à jour les cartes.

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2016		2017		2018		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Traduire les évaluations d'espèce et les lignes directrices de l'ACAP en espagnol et en français</li> </ul>	GT CC tâche 2.5	Agent scient. & agent contr.	3	3 000	3	3 000	3	3 000	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les espèces ou populations prioritaires pour le suivi des nombres, des tendances et de la démographie</li> </ul>	GT CC tâche 2.6	Agent scient.	10		10		10		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner les données disponibles sur le suivi/la répartition des albatros et des pétrels afin d'assurer la représentativité des classes d'espèce/d'âge. Hiérarchiser les lacunes et encourager les études visant à combler les lacunes</li> </ul>	GT CC tâche 2.7	Agent scient.			5				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier et/ou examiner les espèces ou les populations prioritaires pour les mesures de conservation</li> </ul>	GT CC tâche 2.8	Agent scient.	5		5		5		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Passer les progrès en revue et hiérarchiser les menaces qui pèsent sur les sites de reproduction et identifier les lacunes dans les connaissances</li> </ul>	GT CC tâche 2.9	Agent scient.	5		5		5		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner et mettre à jour les lignes directrices conformes aux meilleures pratiques</li> </ul>	GT CC tâche 2.10	Agent scient.	10		10		10		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer/actualiser une base de données de plans biosécuritaires pour les sites de reproduction de l'ACAP</li> </ul>	GT CC 2.11	Agent scient.	3		3		3		Les Parties peuvent être amenées à développer/mettre en œuvre des plans biosécuritaires sur les sites de reproduction
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir un catalogue centralisé des bagues en plastique utilisées pour les espèces de l'ACAP et une liste des contacts et les coordonnées des autorités de baguage</li> </ul>	GT CC tâche 2.12		1		1		1		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compléter le recensement des sites de reproduction.</li> </ul>	GT CC tâche 2.17	Documentaliste	5		5		5		

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2016		2017		2018		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
3.4	Aider le président du Groupe de travail sur la capture accessoire d'oiseaux de mer selon les besoins afin de faciliter les travaux du Groupe	Article X k)								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre la mise en œuvre d'un plan d'interaction (CC5 Doc 29) permettant à l'ACAP et aux Parties concernées d'engager le dialogue avec les ORGP et autres organismes internationaux et les aider à évaluer et à réduire la capture accessoire d'albatros et de pétrels</li> </ul>	GT CC tâche 3.1	Sec. Exéc. & cons. Tech.	50	30 000	50	30 000	50	30 000	participation à réunions des ORGP
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tenir à jour une bibliographie d'informations pertinentes sur la capture accessoire</li> </ul>	GT CC tâche 3.4	Agent scient.	5		5		5		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer les indicateurs en matière de capture accessoire, en veillant à collecter les données, à établir les approches méthodologiques et à rédiger les rapports nécessaires pour ce faire.</li> </ul>	GT CC tâche 3.13	Agent scient.	20		20		20		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étendre le format révisé des documents présentant les avis en matière d'examen technique et de meilleures pratiques de l'ACAP relatives à l'atténuation de la capture accessoire dans les pêcheries palangrières démersales et les pêcheries chalutières</li> </ul>	GT CC tâche 3.18	Agent scient. & Sec. Exéc.	7		7				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer quelles sont les barrières et les incitants à l'application des meilleures pratiques en matière d'atténuation des captures accessoires des oiseaux de mer (p. ex. réaliser un rapport relatif aux enseignements tirés des succès enregistrés en matière d'atténuation dans la pêche commerciale, élaborer une approche globale applicable à chaque espèce et destinée à déterminer le profil de capture accessoire, l'atténuation de la capture accessoire et d'autres mesures de conservation dans les pêcheries situées dans des zones considérées à haut risque/pour des populations hautement prioritaires).</li> </ul>	GT CC tâche 3.6	Agent scient. & Sec. Exéc.	5		5		5		

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2016		2017		2018		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
3.5	Aider le président du Groupe de travail sur la taxonomie selon les besoins afin de faciliter les travaux du Groupe	Article X k)								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuivre la mise en place d'une base de données morphométriques et de plumage</li> </ul>	GT CC tâche 1.2	Agent scient.	1		1		1		
3.6	Réviser, affiner et normaliser les critères d'inscription de nouvelles espèces à l'Annexe 1	GT CC tâche 5.3	Agent scient.	3		3		3		
3.7	Examiner et mettre à jour toute publication non encore spécifiée dans le Programme de travail.	GT CC tâche 5.4	Agent scient.	5		5		5		<a href="#">Guide d'identification de l'ACAP pour les captures accessoires d'oiseaux de mer et le guide de l'ACAP relatif au décrochage des hameçons</a>
3.8	Élaborer un système d'indicateurs du succès de l'Accord de l'ACAP	GT CC tâche 5.5	Agent scient.	5		2		2		
3.9	Passer en revue les indicateurs de performance de l'ACAP	GT CC tâche 5.6	Agent scient.	5		5		5		
3.10	Gérer une base de données de la littérature scientifique pertinente.	GT CC tâche 5.7	Agent scient.	10		10		10		
3.11	Gérer un répertoire des lois applicables	GT CC tâche 5.8	Agent scient.	5		5		5		Les Parties sont appelées à transmettre des informations supplémentaires lorsqu'elles sont disponibles.
3.12	Gérer une liste des autorités, centres de recherche, scientifiques et organisations non gouvernementales qui présentent un intérêt pour l'ACAP	GT CC tâche 5.9	Agent scient. & documentaliste	3		3		3		Les Parties sont appelés à fournir des informations supplémentaires lorsqu'elles sont disponibles.



Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2016		2017		2018		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
3.13	Élaborer un guide relatif à la libération des oiseaux de mer enchevêtrés dans les filets	GT CC tâche 5.12	Agent scient. & Sec. Exéc.	5		5		5		
<b>4</b>	<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD</b>									
4.1	Aider les Parties à assurer la formation et le soutien technique et financier d'autres Parties sur une base multilatérale ou bilatérale en vue de faciliter la mise en œuvre de l'Accord.	Article VIII (14)	Agent scient. & Sec. exéc.	5		5		5		
4.2	Promouvoir et coordonner les activités relevant de l'Accord, y compris le Plan d'action, conformément aux décisions de la Réunion des Parties	Article X c)	Sec. exéc.	15		2		15		
4.3	Assurer la liaison avec les États de l'aire de répartition non-parties à l'Accord et les organisations régionales d'intégration économique en vue de faciliter la coordination entre les Parties et les États non-parties de l'aire de répartition, et les organisations et institutions internationales et nationales dont les activités intéressent directement ou indirectement la conservation des albatros et des pétrels.	Article X d)	Sec. exéc.	20	5 000	20	5 000	20	5 000	Billets d'avion, hébergement, indemnités
4.4	Consulter et conclure des ententes, avec l'approbation de la Réunion des Parties, avec d'autres organisations et institutions et échanger des informations et des données, le cas échéant.	Article XI 2c), 3 & 4	Sec. exéc.	1		1		1		

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2016		2017		2018		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
4.5	Faciliter l'accès à l'Accord d'États de l'aire de répartition non-parties à l'ACAP	Article X d), k)	Sec. exéc.	3		3		3		Poursuivre le travail en période intersessions, travailler avec les Parties gérantes et d'autres Parties au besoin, réfléchir aux implications de l'inscription du puffin à pieds roses à l'Annexe 1 à l'Accord.
4.6	Aider à la compilation du rapport triennal sur la mise en œuvre	Article IX 6 (d)	Sec. exéc & Agent scient.	10		10		10		
4.7	Réviser la liste des décisions prises par la Réunion des Parties afin de conseiller les Parties sur les décisions à inclure dans leurs rapports.	RdP5	Sec. exéc.	2						
4.8	Réviser les options des services de conseils juridiques pour le Secrétariat.	RdP5	Sec. exéc.	1						Faire un rapport à la CC9
<b>5</b>	<b>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS</b>									
5.1	Aider le Comité consultatif et les Parties à fournir une aide technique et un renforcement des capacités	Article IV (2)	Sec. exéc & Agent scient.	5-20		5-20		5-20		
5.2	Soutenir les détachements au Secrétariat en vue de faciliter le renforcement des capacités.	RdP2	Agent scient. & Sec. exéc.	5		5		5		Billets d'avion, hébergement, indemnités des agents en détachement

**ANNEXE 5. PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITE CONSULTATIF POUR LA PERIODE 2016-2018**

Les actions terminées ou qui ne sont plus pertinentes sont barrées. Les nouvelles actions identifiées au GTCA7, GTSPC3 et CC9 sont en bleu.

	Sujet/Tâche	Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action
				Temps consacré	Fonds pour le CC	
<b>1. Examen de la taxonomie et de l'Annexe 1</b>						
1.1	Tenir à jour la base de données bibliographique du Groupe de travail sur la taxonomie	Le GTT dirigé par le président [convenor]	2016-2018	0.5 semaine p.a (par an)	0 AUD	
1.2	Poursuivre la mise en place d'une base de données morpho-métriques et de plumage	Le GTT dirigé par le président, l'agent scientifique	2016-2018	2 semaines	0 AUD	Ceci facilitera le processus taxonomique, l'identification des spécimens de capture accessoire et le stockage à long terme des données précieuses
1.3	Maintenir une base de données contenant des informations propres à chaque site portant sur la disponibilité des échantillons utilisés pour l'étude des caractéristiques génétiques des espèces inscrites à l'ACAP	Le GTT	2016-2018	2 mois	?	Une base de données de chercheurs détenant des échantillons relatifs à des sites spécifiques sera élaborée en coopération avec le GTSPC (Cf. tâche 2.14).
1.4	Aborder les problèmes taxonomiques liés aux espèces dont l'inscription a été proposée à l'Annexe 1 de l'Accord	Les Parties et le CC	2016-2018	0.5 semaine par an	0 AUD	Préparation d'articles selon les besoins, en utilisant le modèle d'évaluation d'espèce.
1.5	Répondre aux demandes d'information sur des questions taxonomiques relatives aux espèces de l'ACAP	Le GTT dirigé par le président	2016-2018	1-2 semaines par an	0 AUD	Fournir des avis relatifs à une liste taxonomique standard devant être utilisée par les Parties afin d'évaluer si une espèce doit ou non être ajoutée à la liste de l'Annexe 1 et encourager à poursuivre les travaux d'harmonisation avec la CMS et l'UICN, notamment en ce qui concerne le traitement des synonymes dans l'Annexe 1.

	Sujet/Tâche	Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action
				Temps consacré	Fonds pour le CC	
<b>2. Information sur le statut, les tendances et les sites de reproduction</b>						
2.1	Examiner les lacunes dans les données soumises à l'ACAP sur les populations, le suivi, la gestion des sites de reproduction, les menaces et la protection réglementaire ; réclamer les données non communiquées et incorporer les modifications	Le GTSPC [PaCSWG], l'agent scientifique	2016-2018	8 semaines par an	0 AUD	Les Parties fourniront des données nouvelles ou non encore communiquées chaque année. L'agent scientifique enverra des rappels, chaque année, en juin.  Maximiser l'utilisation des données existantes (éventuellement pour des détachements)
2.2	Examiner et affiner les interrogations normalisées et les données de sortie pour leur analyse et interprétation Continuer à améliorer la structure du portail de données et des interrogations	L'agent scientifique, les présidents des GT	2016-2018	12 semaines par an	0 AUD	
2.3	Evaluer soigneusement et actualiser les tendances des populations mondiales	Les présidents du GTSPC, les détenteurs de données, l'agent scientifique, BirdLife International, d'autres experts tel que demandé	2016-2018	3 semaines	5 000 AUD (financement de base)	Mettre à jour le portail de données. Envisager des approches alternatives, tel que demandé. <a href="#">Examiner lors du CC10.</a>
2.4	Mettre à jour les évaluations d'espèces de l'ACAP	Les présidents du GTSPC, l'agent scientifique	2016-2018	6 semaines par an	4 000 AUD (financement de base)	Coûts pour BirdLife pour mettre à jour les cartes.
2.5	Traduire les évaluations d'espèce et les lignes directrices de l'ACAP en espagnol et en français.	L'agent scientifique	2016-2018		10000 AUD (financement de base)	
2.6	Identifier les espèces ou populations prioritaires pour le suivi des nombres, des tendances et de la démographie	Le GTSPC, l'agent scientifique	2016-2018	2 semaines par an	0AUD	Passage en revue et actualisation des priorités. Réflexion sur les progrès accomplis par rapport aux priorités et présentation de rapports à chaque CC.

	Sujet/Tâche	Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action
				Temps consacré	Fonds pour le CC	
2.7	Examiner les données disponibles sur le suivi/la répartition des albatros et des pétrels afin d'assurer la représentativité des classes d'espèce/d'âge Hiérarchiser les lacunes et encourager les études à combler les lacunes	Le GTSPC, le CC, l'agent scientifique et BirdLife International	2017	1 semaine par an	1 000 AUD (financement de base)	Examiner lors de CC10
2.8	Identifier et/ou examiner les espèces ou les populations prioritaires pour les mesures de conservation	Le GTSPC, l'agent scientifique	2016-2018	1 semaine par an	0 AUD	Passage en revue lors de chaque CC
2.9	Examiner et hiérarchiser les menaces qui pèsent sur les sites de reproduction et identifier les lacunes dans les connaissances	Le GTSPC, l'agent scientifique	2016-2018	1 semaine par an	0 AUD	Mise à jour annuelle des priorités par les Parties, nouvelle hiérarchisation des menaces <del>tel que</del> demandé. Lors de CC10.
2.10	Examiner et mettre à jour les lignes directrices conformes aux meilleures pratiques.	Les membres du GTSPC, l'agent scientifique. Lead Richard Phillips (UK), Anton Wolfaardt (UK), Marcela Uhart (UCD)	2016-2018	3 semaines par an	0 AUD	
2.11	Développer/mettre à jour des bases de données de plans biosécuritaires s'agissant des sites de reproduction de l'ACAP	Les membres du GTSPC, l'agent scientifique	2016-2018	1 semaine	0 AUD	Les Parties seront peut-être appelées à développer/mettre en œuvre des plans biosécuritaires sur les sites de reproduction
2.12	<del>Maintenir un catalogue centralisé des bagues en plastique utilisées pour les espèces de l'ACAP et</del> une liste des contacts et les coordonnées des autorités de baguage	L'agent scientifique, le GTSPC,	2016-2018	1 semaine	0 AUD	
2.13	Préparer des rapports sur les activités du GT pour les réunions du CC	Le GTSPC, l'agent scientifique	En fonction des besoins	12 semaines	0 AUD	

	Sujet/Tâche	Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action
				Temps consacré	Fonds pour le CC	
2.14	Élaborer une liste de chercheurs/institutions/nœuds régionaux pour les échantillons relatifs à la capture accessoire	Le GTSPC, Lead Marcela Uhart (UCD), Patricia Serafini (Brazil), Flavio Quintana (Argentina), Richard Phillips (UK), Hannah Nevins (ABC)	2016-2017	2 semaines	AUD 0	
2.15	Élaborer des lignes directrices destinées à quantifier l'ingestion de déchets plastiques (y compris les microplastiques) par les albatros et les pétrels	Lead Patricia Serafini (Brazil), Marcela Uhart, Barbara Wienecke (Australia), Richard Phillips (UK)	By AC10	2 semaines	AUD 0	
2.16	Élaborer des lignes directrices pour l'échantillonnage de tissus sur les oiseaux morts	Marcela Uhart (UCD)	By AC10	1 semaine	AUD 0	
2.17	Compléter le recensement des sites de reproduction	Le GTSPC, Lead John Cooper (Secretariat)	By AC10	5 semaines	AUD 0	

	Sujet/Tâche	Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action
				Temps consacré	Fonds pour le CC	
<b>3. Capture accessoire d'oiseaux de mer</b>						
3.1	Poursuivre la mise en œuvre d'un plan d'interaction (CC5 Doc 29), que le GTCA examinera annuellement, permettant à l'ACAP et aux Parties concernées d'engager le dialogue avec les ORGP [RFMOs] et autres organismes internationaux et de les aider à évaluer et à réduire la capture accessoire d'albatros et de pétrels. <a href="#">Élaborer des outils spécifiques à l'ACAP en matière de meilleures pratiques relatives à la collecte de données de capture accessoire et à l'établissement de rapports pour présentation auprès des ORGP.</a>	Les gestionnaires d'ORGP particulières, le Secrétariat, le GTCA et le CC	2016-2018	a) 18 semaines par an b) 18 semaines par an c) 2 semaines par an	a) + b) 30 000 AUD par an (financement de base)  0 AUD	a) Frais de déplacement, etc. pour participer à certaines réunions d'ORGP (moins de frais si une Partie peut contribuer directement) b) activités de coordination d'ORGP  c) Examen du processus et recommandation de changements (GTCA)  Inclure le développement et la dissémination de ressources
3.2	Mettre à jour l'analyse du chevauchement des aires de répartition des albatros et des pétrels et des zones de pêche gérées par les ORGP	BirdLife / l'ACAP	2016-2017	4 semaines	10 000 AUD (financement de base)	Objectifs à définir avant la RdP. Examiner le travail et le calendrier des activités des ORGP (p.ex. évaluation du risque de captures accessoires et passage en revue des mesures d'atténuation de la capture accessoire). <a href="#">Déplacé dans la section 5</a>
3.3	Continuer d'étudier et d'utiliser les renseignements disponibles sur la répartition en matière de recherche alimentaire, les pêcheries et la capture accessoire d'oiseaux de mer pour aider à hiérarchiser les risques posés par les opérations de pêche pour les espèces de l'ACAP présentes dans les eaux relevant de juridictions nationales	Le GTCA et les Parties	2016-2018		10 000 AUD (subvention)	Évaluer les besoins des eaux relevant de juridictions nationales et en matière de renforcement des capacités  Faciliter la coordination régionale à mieux évaluer la capture accessoire  Envisager un lien possible avec les priorités des conservations, tel que l'Albatros hurleur <a href="#">Déplacé dans la section 5</a>

	Sujet/Tâche	Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action
				Temps consacré	Fonds pour le CC	
3.4	Tenir à jour une bibliographie d'informations pertinentes sur la capture accessoire	BirdLife/ le GTCA l'agent scientifique	2016-2018	1 semaine par an	0 AUD	Basé sur la librairie Endnote. Inclut la littérature publiée et non publiée. Remplacer les documents de travail par les documents publiés lorsque c'est possible. Soumission d'information par les Parties et d'autres encouragée.
3.5	Sur la base de nouvelles informations, mettre à jour les fiches pratiques de l'ACAP/BirdLife relatives aux mesures d'atténuation devant être appliquées dans le cadre des méthodes de pêche connues pour exercer un impact sur les albatros et les pétrels (chalut, palangres pélagique et démersale) ; mettre à jour la fiche pratique relative au lestage des avançons pour les pêcheries palangrières pélagiques ; élaborer de nouvelles fiches pratiques concernant les dispositifs de protection des hameçons.	Le GTCA/ BirdLife	2016-2018	1 semaine par fiche d'informa-tion	10 000 AUD (financement de base)	Les coûts sont pour la traduction. Initiative - Chalut: Nouvelle-Zélande Palangre pélagique : Australie Palangre démersale : R-U Général: BirdLife
3.6	Déterminer quelles sont les barrières et les incitants à l'application des meilleures pratiques en matière d'atténuation des captures accessoires des oiseaux de mer (p. ex. réaliser un rapport relatif aux enseignements tirés des succès enregistrés en matière d'atténuation dans la pêche commerciale, élaborer une approche globale applicable à chaque espèce et destinée à déterminer le profil de capture accessoire, l'atténuation de la capture accessoire et d'autres mesures de conservation dans les pêcheries situées dans des zones considérées à haut risque/pour des populations hautement prioritaires).	BirdLife/ GTCA, le Secrétariat	2016-2018	8 semaines	10 000 AUD (financement de base pour la publication et la traduction de documents)	Les gestionnaires des pêcheries sont le public visé  Peut aider à définir le développement de stratégies futures pour la communication avec les flottes de pêches (tâche 3.15)  Potentiel pour <b>détachements</b> .



	Sujet/Tâche	Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action
				Temps consacré	Fonds pour le CC	
3.7	Préparer un examen des connaissances actuelles sur la prise/mise à mort intentionnelle en mer d'espèces de l'ACAP	Le GTCA	2016-2018	12 semaines	10 000 AUD (subvention)	Passer en revue les connaissances actuelles (établies en grande partie à partir de sources non publiées) et les causes des prises intentionnelles et examiner les stratégies possibles de réduction de ces prises. (Les travaux relatifs à l'examen des mises à mort intentionnelles dans les flottes de pêche à la dandinette <del>sont</del> <b>étaient</b> prévues pour 2015). Potentiel pour <b>détachements</b> ou d'une <b>subvention</b> .
3.8	Recommander des actions prioritaires pour favoriser le lestage de la palangre dans les pêcheries à la palangre pélagiques. <b>Approfondir les études relatives aux retours de palangre afin d'examiner les systèmes de retrait des hameçons et la possibilité d'utiliser des lests de 80 g.</b>	Le GTCA	2016-2018	12 semaines	<del>A déterminer</del> 10 000 AUD (financement de base)	Sera précisé suite aux résultats des recherches prévues pour 2015
3.9	Examiner et mettre à jour le cadre de hiérarchisation des menaces maritimes	Le GTCA	2017 (pour la RdP6)	1 semaine	5 000 AUD (financement de base)	Analyse et la mise à jour des données relatives aux menaces et aux mesures d'atténuation. Atelier possible.
3.10	Développer plus avant les avis en matière de meilleures pratiques relatifs aux mesure d'atténuation pour les pêcheries artisanales, à petite échelle et récréatives <b>et intensifier les recherches relatives à ces pêcheries.</b>	Le GTCA	2016-2018	16 semaines	0 AUD	Découle du développement du concept de la boîte à outils pour 2015. <b>Bonne possibilité de détachement.</b>
3.11	Développer plus avant les conseils en matière de « bonnes pratiques » pour les mesures d'atténuation dans la pêche à filet maillant.	Le GTCA	2016-18	2 semaines	0 AUD	
3.12	Assister les autres organisations ou les États de l'aire de répartition dans la recherche sur la capture accessoire en facilitant la collaboration entre les experts concernés.	Le GTCA	2016-2018	Toujours en cours	0 AUD	

	Sujet/Tâche	Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action
				Temps consacré	Fonds pour le CC	
3.13	Développer des indicateurs de la capture accessoire et des données associées, des approches méthodologiques et le reporting requis.	Le GTCA / Anton Wolfaardt, Igor Debski et al. & le Secrétariat	2016-2018	20 semaines	10 000 AUD (subvention)	Éventuellement pour un détachement permanent afin de consolider les capacités.
3.14	Développer une approche des espèces phares afin d'attirer l'attention sur la capture accessoire des oiseaux marins, les mesures d'atténuation et d'autres mesures de conservation dans les pêcheries situées en zone à haut risque.	Le GTCA	2016-2018		10 000 AUD (financement de base) – publication et traduction de documents)	Combiné avec 3.6
3.15	Mettre en œuvre la stratégie destinée à impliquer directement les flottilles de pêche sur la nécessité de mettre en place des mesures d'atténuation des captures accessoires (liens avec l'étude des barrières et des incitants à l'application de ces mesures)	Le GTCA	2016-2018		0 AUD	Développement de stratégies et de mécanismes prévu pour 2015-2016.
3.16	Activités de recherche pour les pêcheries artisanales, à petite échelle et récréatives.	Le GTCA	2016-2018		À déterminer	En fonction des avancées de la stratégie de recherche pour les pêcheries artisanales, à petite échelle et récréatives prévu pour 2015. Combiné avec 3.10
3.17	Activités de recherche pour la pêche à filet maillant.	Le GTCA	2016-2018		0 AUD	Nouer des contacts avec des initiatives externes
3.18	Étendre le format révisé des documents présentant les avis en matière d'examen technique et de meilleures pratiques de l'ACAP relatives à l'atténuation de la capture accessoire dans les pêcheries palangrières démersales et les pêcheries chalutières	Le GTCA, & le Secrétariat	2016-2018	4 semaines	0 AUD	
3.19	Élaborer des avis en matière d'atténuation pour les pêcheries à la senne coulissante	Le GTCA, Chile, Australia, ATF Chile	2016-2017	4 semaines		Subvention possible

	Sujet/Tâche	Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action
				Temps consacré	Fonds pour le CC	
3.20	Poursuivre l'élaboration des lignes directrices relatives à l'utilisation de la surveillance électronique pour l'évaluation et le suivi de la capture accessoire	Le GTCA	2016-2018	8 semaines	0 AUD	Détachement possible
3.21	Évaluer les facteurs qui limitent ou favorisent le succès des PAN-Oiseaux de mer dans le cadre de l'atténuation des captures accessoires d'oiseaux de mer – lien avec 4.1	Le GTCA	2016-2018	20 semaines	0 AUD	Détachement possible
<b>4. Renforcement des capacités, nouvelles Parties, organisation du travail</b>						
4.1	Fournir de l'aide et renforcer les capacités pour <del>assurer</del> faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des PAN-Oiseaux de mer	Pour examen par le CC, les Parties et BirdLife	2016-2018	10 semaines	0 AUD	Renforcement des capacités en fonction des besoins déterminés par les Parties intéressées afin de favoriser la mise en œuvre, en particulier en Équateur, en France, au Pérou, en Afrique du Sud Angola, Namibie, Mozambique, Madagascar), à Tristan da Cunha (R-U) et dans les pêcheries extérieures de la Communauté européenne
4.2	Continuer à développer et mettre en œuvre la stratégie d'adhésion de nouvelles Parties et engager un dialogue avec des Etats non parties à l'ACAP	Le CC, les Parties	2016		0 AUD	Les travaux ont été lancés lors de CC7. Ils seront poursuivis en période intersessions. Travailler avec les Parties intéressées et le Secrétariat au besoin. Réfléchir aux implications de l'inscription du puffin à pieds roses à l'Annexe 1 à l'Accord.
4.3	Examiner la structure et le fonctionnement des Groupes de travail, y compris leur rôle et la participation des membres et des experts	Les GT, le CC	2016-2018		0 AUD	
4.4	Peupler et mesurer les indicateurs de renforcement des capacités	Argentine, Australie, Brésil, Nouvelle Zélande, RU	2016-2018		0 AUD	
4.5	Achever le projet de stratégie de renforcement des capacités	Comité consultatif, Parties	2016-2018		0 AUD	Soumettre le projet de stratégie définitive à la RdP6

	Sujet/Tâche	Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action
				Temps consacré	Fonds pour le CC	
<b>5. Indicateurs, priorités, études et mesures collectives de conservation</b>						
5.1	Passer en revue les données liées aux sites de reproduction et les cadres de hiérarchisation des menaces maritimes adoptés lors de RdP4, réviser les priorités en matière de conservation et identifier les actions à entreprendre pour contrer ces menaces prioritaires	Les responsables des GT et les GT	2017	4 semaines	?	
5.2	Réviser les actuels Plans d'action (s'agissant des plans nationaux, à la demande de la Partie concernée) et formuler des conseils concernant les nouveaux Plans d'action pour les espèces inscrites à l'ACAP <a href="#">et les populations prioritaires</a> .	Les GT, le CC, les Parties	2016-2018		0 AUD	
5.3	Réviser, affiner et normaliser les critères d'inscription de nouvelles espèces à l'Annexe 1	Le GTCA, GTT, le GTSPC, l'Agent scientifique	<a href="#">Toujours en cours</a>	1 semaine	0 AUD	Développer des critères de retrait de la liste  Mettre à jour les scores, tel que requis.
5.4	Examiner et mettre à jour toute publication non encore spécifiée dans le Programme de travail.	Le GTSPC, le GTCA, le GTT, le Secrétariat	2016-2018	<a href="#">4 semaines</a>	0 AUD	<a href="#">Réviser le guide d'identification de l'ACAP pour les captures accessoires d'oiseaux de mer et le guide de l'ACAP relatif au décrochage des hameçons</a> <a href="#">Détachement possible</a> .
5.5	Mettre en œuvre un système d'indicateurs du succès de l'Accord de l'ACAP	Les Parties, le Secrétariat, BirdLife et le CC	2016-2018	1 semaine par an	0 AUD	
5.6	Passer en revue les indicateurs de performance de l'ACAP	Les Présidents des GTSPC, et GTCA, l'Agent scientifique et BirdLife international	2016	3 semaines	0 AUD	
5.7	Gérer la base de données d'articles/ouvrages scientifiques pertinents	Secrétariat	2016-2018	2 semaines	0 AUD	

	Sujet/Tâche	Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action
				Temps consacré	Fonds pour le CC	
5.8	Gérer un répertoire des lois applicables	Secrétariat	2016-2018	1 semaine par an	0 AUD	Les Parties devront fournir davantage d'informations lorsqu'elles sont disponibles
5.9	Gérer une liste des autorités, centres de recherche, scientifiques et organisations non gouvernementales pertinentes à l'ACAP	Secrétariat	2016-2018	2 jours par an	0 AUD	Les Parties et le CC doivent fournir davantage d'informations lorsqu'elles sont disponibles
5.10	Réviser les informations et les projets du rapport triennal de mise en œuvre. Accepter le rapport triennal de mise en œuvre avant la RdP6.	Comité consultatif, Secrétariat	2017		0 AUD	Conformément à l'Article IX 6 (d) de l'Accord.
5.11	Réviser la liste des décisions prises par la Réunion des Parties afin de conseiller les Parties sur les décisions à inclure dans leurs rapports.	Comité consultatif, Secrétariat	2016		0 AUD	
5.12	Élaborer un guide relatif à la libération des oiseaux de mer enchevêtrés dans les filets	Australia, Secrétariat, le GTSPC, le GTSPC	2016-2018	2 semaines	2 000 AUD (financement de base)	Ressources nécessaires pour le design graphique. <b>Détachement</b> possible.
5.13	Mettre à jour l'analyse du chevauchement des aires de répartition des albatros et des pétrels et des zones de pêche gérées par les ORGP	BirdLife / l'ACAP	2016-2017	4 semaines	10 000 AUD (financement de base)	Objectifs à définir avant la RdP. Examiner le travail et le calendrier des activités des ORGP (p.ex. évaluation du risque de captures accessoires et passage en revue des mesures d'atténuation de la capture accessoire). <b>Déplacé à partir de 3.2</b>
5.14	Continuer d'étudier et d'utiliser les renseignements disponibles sur la répartition en matière de recherche alimentaire, les pêcheries et la capture accessoire d'oiseaux de mer pour aider à hiérarchiser les risques posés par les opérations de pêche pour les espèces de l'ACAP présentes dans les eaux relevant de juridictions nationales	Le GTCA et les Parties	2016-2018		10 000 AUD (subvention)	Évaluer les besoins des eaux relevant de juridictions nationales et en matière de renforcement des capacités Faciliter la coordination régionale à mieux évaluer la capture accessoire Envisager un lien possible avec les priorités des conservations, tel que l'Albatros hurleur <b>Déplacé à partir de 3.3</b>

	Sujet/Tâche	Groupe responsable	Calendrier	Ressources		Détail de l'action
				Temps consacré	Fonds pour le CC	
<b>6. Gestion des travaux du CC, supervision du Secrétariat et liaison avec celui-ci, interaction des organes de l'ACAP</b>						
6.1	Examiner et formuler des recommandations sur les questions budgétaires selon les besoins	Le CC	2016-2018	2 semaines par an	0 AUD	Conseils à plus court terme formulés par le Président du CC
6.2	Examiner et formuler des recommandations sur les questions budgétaires selon les besoins	Le CC	2016-2018	1 semaine par an	0 AUD	Conseils à plus court terme formulés par le Président du CC
6.3	Superviser, conseiller et orienter le Secrétariat en ce qui concerne la base de données, le portail Web	Les présidents de GT, le Président et le Vice-président du CC	2016-2018	6 semaines par an	0 AUD	
6.4	Gestion des travaux du Comité consultatif	Le Président, la Vice-président du CC et les présidents de GT	2016-2018	18 semaines par an	0 AUD	Téléconférences et communications électroniques régulières

## **ANNEXE 6. TEXTE RECOMMANDE SUR LES DISPOSITIFS DE PROTECTION DES HAMEÇONS DEVANT ETRE INTEGRE DANS LA REVISION DU RESUME DES AVIS DE L'ACAP EN MATIERE DE MEILLEURES PRATIQUES POUR LES PECHERIES PALANGRIERES PELAGIQUES**

### **Dispositifs de protection des hameçons**

Les dispositifs de protection des hameçons recouvrent l'ardillon et la pointe de l'hameçon appâté de façon à prévenir les attaques d'oiseaux marins pendant la pose de la ligne, soit jusqu'au moment où une certaine profondeur est atteinte (minimum 10 m) soit pendant une période d'immersion minimale (minimum 10 min.), de sorte que les hameçons appâtés ne sont libérés qu'au-delà de la profondeur de plongée à laquelle la plupart des oiseaux marins se nourrissent. L'ACAP utilise les exigences de performance ci-après afin d'évaluer l'efficacité des dispositifs de protection des hameçons en matière d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins :

- (a) le dispositif protège l'hameçon jusqu'à une profondeur prescrite de 10 m ou après un temps d'immersion de 10 min ;
- (b) le dispositif répond aux normes minimales actuelles recommandées pour le lestage des avançons ;
- (c) des recherches expérimentales ont été entreprises afin d'évaluer l'efficacité, l'efficience et le caractère pratique de la technologie concernée, en confrontant les résultats obtenus aux meilleures pratiques de l'ACAP en matière de critères d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins élaborées pour évaluer et recommander les avis en matière de meilleures pratiques relatives aux mesures d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins.

Les dispositifs qui répondront aux exigences énumérées ci-dessus seront considérés comme faisant partie des meilleures pratiques. À l'heure actuelle, les dispositifs ci-après respectent ces exigences de performance et comptent parmi les meilleures pratiques :

1. « capsule d'hameçon » – Il s'agit d'une petite capsule agissant comme un lest de minimum 68 g et placée à même l'hameçon. Elle a été conçue de façon à protéger l'ardillon et la pointe de l'hameçon pendant la mise à l'eau. Une fois passée la profondeur de 10 m, la petite capsule s'ouvre pour libérer l'hameçon.
2. « Smart Tuna Hook » – Il s'agit d'un bouclier protecteur agissant comme un lest de minimum 40 g et placé à même l'hameçon. Il a été conçu de façon à protéger l'ardillon et la pointe de l'hameçon pendant la mise à l'eau. Passée une période minimale de 10 min à compter de la mise à l'eau, le bouclier protecteur se détache pour libérer l'hameçon.

La validation de ces dispositifs en tant que meilleures pratiques est conditionnelle et valable pour autant qu'ils continuent de répondre aux exigences de performance énoncées ci-dessus.

**ANNEXE 7. PROJET D'ORDRE DU JOUR DU CC10**

Projet d'ordre du jour du CC10	
<b>1. Observations préliminaires</b>	
<b>2. Adoption de l'ordre du jour</b>	
<b>3. Règlement intérieur</b>	3.1 Examen de la Règle 20
<b>4. Rapport du gouvernement dépositaire</b>	
<b>5. Secrétariat de l'ACAP</b>	5.1 Activités entreprises durant la période intersessions 2016-2017 5.2 Programme de travail du Secrétariat pour la période 2016-2018 5.3 Programme de travail du Secrétariat pour la période 2019-2021
<b>6. Questions financières relatives à l'Accord</b>	6.1 Rapport financier 6.2 Budget de l'Accord pour la période 2019-2021
<b>7. Progrès réalisés par les Parties concernant l'évaluation du Secrétariat</b>	
<b>8. Rapports des observateurs</b>	8.1 Rapports des observateurs de l'ACAP ayant participé à des réunions internationales 8.2 Rapports des observateurs au CC10
<b>9. Rapport sur la mise en œuvre de l'Accord</b>	
<b>10. Rapport du Comité consultatif à la Sixième Réunion des Parties</b>	
<b>11. Statut des populations et de la conservation des albatros et des pétrels</b>	11.1 Rapport du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation 11.2 Futur programme de travail du GTSPC
<b>12. Taxonomie des albatros et des pétrels</b>	12.1 Rapport du Groupe de travail sur la taxonomie 12.2 Futur programme de travail du GTT
<b>13. Capture accessoire des oiseaux de mer</b>	13.1 Rapport du Groupe de travail sur la capture accessoire des oiseaux de mer 13.2 Futur programme de travail du GTCA
<b>14. Comité consultatif</b>	14.1 Programme de travail du Comité consultatif pour la période 2016-2018 14.2 Programme de travail du Comité consultatif pour la période 2019-2021 14.3 Programme d'allocation des subventions de l'Accord 14.4 Programme de détachement de l'Accord 14.5 Résultats des projets et des détachements subventionnés 14.6. Stratégie de renforcement des capacités



<b>15. Indicateurs de mesure du succès de l'ACAP</b>
<b>16. Rapport de l'atelier <i>Pterodroma</i></b>
<b>17. Cadre de priorisation</b>
<b>18. Inscription de nouvelles espèces</b>
<b>19. Changement climatique mondial et effets sur la conservation des albatros et des pétrels</b>
<b>20. Références bibliographiques</b>
<b>21. Élection et nomination des agents du CC</b>
<b>22. Onzième Réunion du Comité consultatif</b> 22.1 Date et lieu de réunion 22.2 Projet d'ordre du jour
<b>23. Sixième Réunion des Parties</b> 23.1 Date et lieu de réunion
<b>24. Autres éléments de considération</b>
<b>25. Adoption du rapport</b>
<b>26. Remarques de clôture</b>

## **ANNEXE 8. DECLARATIONS DES OBSERVATEURS – ÉTATS DE L'AIRE DE REPARTITION**

### **Canada**

Canada would like to thank Chile for hosting the Working Group and Advisory Committee meetings; and would also like to thank Chile, the ACAP Secretary and the Secretariat for organizing and coordinating the meetings. Lastly, Canada would like to thank the ACAP Parties, the AC Chair and the WG Convenors and Vice-Convenors, for once again inviting Canada to attend the meetings to participate as a Range State observer and expert.

### **Namibia**

Dr. Holtzhausen, on behalf of the Namibian Government, thanked the Secretariat for the invitation and sponsorship to attend this important meeting of AC9 and also the Government of Chile for hosting this meeting at La Serena.

1. In November last year the Seabird bycatch mitigation measures for the hake fishery (demersal trawl & longline) were Gazetted and amended in February this year. From this year on the Namibian ATF, in conjunction with the Ministry of Fisheries & Marine Resources, will focus on implementing similar mitigation measures for the pelagic longline fisheries.
2. Namibia's formal application to accede to ACAP is currently with the legal drafters and we hope to be successful by the end of this year. The current Minister of MFMR has highlighted this in his annual address to the Fishing sector in February this year and he is keen for Namibia to become a member of ACAP.
3. The first guano scrape (collection) on the Namibian offshore islands occurred in the early 1640's and has continued ever since. However, in 2012 Namibia declared its Namibian Islands Marine Protected Area (NIMPA) of which the main aim is to protect the seabirds breeding on these islands and hence no more concessions to collect guano will be granted. Therefore, the last guano scrape contract lapses this year and Ichaboe island will be scraped as from this week (for 10 days) and this is the last time seabirds (mainly jackass penguins, gannets and bank cormorants) breeding on the islands will be disturbed by this activity.

### **USA**

The United States thanked the Secretariat, the Acting Chair of the Advisory Committee, and conveners and co-conveners of the working groups for organizing the meetings in Chile and thanked Chile for hosting these meetings. The United States stated that it is pleased to continue supporting the work of ACAP through seabird conservation activities and participation in the Advisory Committee and Working Groups as an observer and as invited experts. It noted that efforts towards U.S. accession to ACAP are continuing, as described in AC9 Doc 06 with a positive step having been taken in early February with the introduction of legislation in Congress that would allow the United States to join ACAP. While this step was taken, additional work will be needed for the legislation to be adopted.

The United States noted some recent highlights related to Annex 1 species conservation activities in the United States. At Midway Atoll, *Verbesina encelioides*, an aggressive non-native plant that had formed a dense monoculture over 70% of the 594 hectares of land on 3 islands at the atoll, has been completely eradicated. The atoll is home to the largest albatross colony in the world. Last year reproductive performance, in cleared areas, more than doubled for Laysan Albatrosses. In Hawai'i, a mammal-proof fence on the North Shore of O'ahu, a high island, is being built to start colonies at sites safe from sea level rise in an assisted colonization effort; Laysan Albatrosses are being raised by hand at the new site and next year Black-footed Albatrosses will be added to the project. President Obama expanded the Pacific Remote Islands Marine National Monument out to the boundaries of the Exclusive Economic Zone around Wake Atoll, Johnston Atoll, and Jarvis Island bringing the size of the Marine National Monuments of the Pacific to almost half a billion acres of marine protected areas.

At the NOAA Fisheries, an observer program is starting to monitor third wire cable bird interactions on catcher processors fishing hake off the west coast and work with industry to develop mitigation for those interactions. Also, outreach to Alaska longline fishermen on preventing albatross bycatch is being renewed. 23 years of seabird bycatch data is being analyzed to identify where to focus the outreach efforts (areas with the highest bycatch rates). NOAA Fisheries received the Presidential Migratory Bird Stewardship Award for completing collaborative research with fishers to identify best practice seabird bycatch mitigation of West Coast longline fisheries.

## **ANNEXE 9. DECLARATIONS DES OBSERVATEURS – ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

### **Grupo de Ecología y Conservación de Islas, A.C. (GECI)**

Federico Méndez-Sánchez, from Grupo de Ecología y Conservación de Islas, A.C. (GECI) from Mexico, thanked the Chair, Executive Secretariat and Delegates from the Parties for allowing participation as an Observer. In order to provide context to the Advisory Committee about the work being carried out in Mexico, Mr. Méndez mentioned that GECI, in close collaboration with Mexico's federal government, has been making significant progress during the past two decades towards the protection and conservation of seabirds, particularly at their breeding colonies. The latter has been mainly done through the removal of invasive species, with 58 successful eradications on 37 islands all over Mexico, which represents over 51,000 hectares of insular habitat being restored. In particular, on Isla Guadalupe, a program to control introduced feral cat has been in place for over a decade, with significant benefits to the Laysan Albatross colony. In addition, in late 2014 with support from the National Fish and Wildlife Foundation from the US, a feral cat exclusion fence was built in the southernmost point of Isla Guadalupe, creating a 62-hectare peninsula now free of feral cats. From two nests recorded in 1983, to date the Isla Guadalupe Laysan Albatross colony has >1,000 nests. Furthermore, research, monitoring and social attraction techniques targeting 31 seabird species—including Storm-petrels and Shearwaters- are being done and implemented on 27 Mexican islands. Due to the latter, GECI recognizes the importance of Mexico's adherence to ACAP, and will kindly facilitate discussions between ACAP's Secretariat and Mexico's federal government agencies so as to achieve this in the coming years.

### **Humane Society International**

Humane Society International appreciates the opportunity the ACAP Parties have again provided to observe this important meeting.

The SBWG has recommended significant amendment of the current ACAP best practice line weighting prescription and it is important that this AC accepts this recommended change in light of seabird bycatch mitigation revision that will occur soon across the tRFMO's. This decision here is crucial and timely to assist in the appropriate revision by tRFMO's.

HSI urges the AC to recognise the necessity of line weighting, without which no alternate measures currently available deliver adequate seabird bycatch mitigation in longline fisheries although there are at least, now, one or two additional mitigation options that were considered by the SBWG. Whilst revision of current mitigation options is timely, the critical deficiency remains - lack of evidence that widespread uptake of measures is occurring.

HSI would like to draw the AC's attention in particular to perhaps the current two most at-risk ACAP listed species, both shearwaters that do require additional specific consideration to assist the mitigation efforts in Chile and Spain for these species.

HSI looks forward to observing constructive outcomes from this meeting, ones that will assist to halt the disturbing ongoing decline of some species' abundance, again reported this year by the PaCSWG. Thank you Chair.